

**Soirée de consultation – Projet résidentiel L'Orée du Lac | 10 juin 2025 de 19h à 20h30**



**POUR VOUS,  
AVEC VOUS.**  
PARTICIPATION CITOYENNE

**SOIRÉE DE CONSULTATION**

**L'ORÉE DU LAC**  
5 étages - 54 logements

Projet de construction  
d'un immeuble résidentiel  
sur la rue Milette

**Mardi 10 juin  
19h à 20h30** | En virtuel, sur la  
plateforme Zoom

**SONDAGE EN LIGNE ▶ DU 11 AU 15 JUIN**

**Magog**

Lors de cette soirée de consultation, la Ville de Magog a demandé les commentaires des participants selon les enjeux soulevés lors des présentations. Le présent document dresse un aperçu des commentaires reçus.

Un total de 53 citoyens ou participants ont assisté à la soirée de consultation, excluant les élus municipaux, l'administration municipale et les représentants pour le projet visé.

**Élus municipaux présents :**

Nathalie Pelletier  
Josée Beaudoin  
Nathalie Laporte  
Sébastien Bélair  
Bertrand Bilodeau  
Jean-Noël Leduc  
Jean-François Rompré  
Samuel Côté

**Administration municipale présente :**

Claudia Fortin, Directrice • Communications, technologies et services aux citoyens  
Méliissa Charbonneau, Directrice • Planification et développement du territoire  
Aglaé Brown, Conseillère en urbanisme • Division urbanisme  
Lysanne Hébert, Technicienne en urbanisme • Division urbanisme

**Représentants pour le projet :**

William Belval  
Guy-Mathieu Barriault  
Andréa Aubé-Vandal

## Voici la synthèse des principaux commentaires recueillis en fonction des thématiques :

Les citoyens s'inquiètent surtout du manque de stationnements (44 pour 54 logements) et de l'impact accru sur la circulation dans un secteur déjà congestionné. Plusieurs dénoncent la perte patrimoniale liée à la démolition de bâtiments existants ainsi que la hauteur du projet, jugée excessive. Il y a aussi des préoccupations sociales, notamment le risque d'éviction de locataires actuels sans réelle alternative abordable. Enfin, plusieurs demandent une meilleure consultation et communication avec les résidents du voisinage immédiat.

Architecture/ Construction/ Cadre bâti	Environnement/ Arbres	Circulation/ Stationnement/ Mobilité	Patrimoine	Logement abordable/ Logements	Autres
Bémol est la continuité de la coquille du bâtiment en briques rouges.	Risque accru au niveau du ruissellement des eaux considérant le pourcentage d'occupation au sol du bâtiment.	Inquiétude de circulation entre St-Patrice O et John. Comment gérer l'afflux de circulation?	Le clocher c'est la référence la plus importante pour Magog.	Projet qui répond à une demande de logement grandissante.	Félicitations aux promoteurs pour la qualité du projet.
Revitalise le secteur.	Prévoit abattre plusieurs arbres, dommage qu'un arbre (chêne) magnifique soit coupé tout près de la propriété du 800 rue John.	Où vont aller stationner les 10 appartements sans case de stationnement? Pas de transport en commun à Magog.	Quelles sont les limites de démolir les quartiers existants pour construire des gros bâtiments sans valeur patrimoniale.	Point positif pour la dimension humaine du projet avec la proposition de 10 % de logement abordable. Par contre, la proposition d'avoir des logements abordables de type 3 et demi ce n'est pas souhaitable, car le projet met à la rue des familles qui ne pourront pas vivre dans un 3 et demi.	Dérogation pour du Airbnb – location à court terme prévu?
Est-ce qu'un PIIA est prévu?		Difficulté en hiver si stationnement à distance.	Église St-Patrice citée par la ville – bâtiments à proximité font partie de l'histoire de l'église. Démolir autour de l'église permet une perte de patrimoine.	Programme APH Select et cote ESG = taux hypothécaire avantageux. Considère comme du greenwashing.	Propriétaire du 800 rue John n'a pas été informé des démarches dans ce projet-là (voisin immédiat du projet)
Impact visuel important – plus important que le 494 Principale Ouest.		Augmentation du flux de circulation à l'intersection coin St-Patrice et Merry – lumière très longue et très sollicitée.	Devrait avoir des balises claires des secteurs que l'on souhaite maintenir au niveau historique et patrimonial. Évite que les promoteurs travaillent inutilement des projets sur des sites qu'on souhaite maintenir.	Propose quelques logements abordables, mais inquiétude que le reste seront des logements de luxe.	Mes félicitations pour la rencontre de consultation sur la rue Milette. C'était clair, minutieusement préparé et accueillant pour les opinions du public.
Hauteur va cacher la totalité de l'église – on va voir seulement la moitié du clocher à partir du végétarien. Dérogation de 5 étages n'est pas acceptable – inverser les 2 bâtiments aiderait peut-être?		Congestion avec les camions pendant la construction, comment sera géré tout ça ?	La Ville devrait se baser davantage sur l'inventaire du patrimoine bâti.	Préoccupation pour les gens de la classe moyenne qui est moins bien desservie par les récents projets à Magog.	Excède de loin les impacts acceptables pour le voisinage (période de construction, proximité, ombre, hauteur, dynamitage?)

Architecture/ Construction/ Cadre bâti	Environnement/ Arbres	Circulation/ Stationnement/ Mobilité	Patrimoine	Logement abordable/ Logements	Autres
Projet exagérément trop gros		1,35 véhicule par logement en moyenne au Québec. Manque 19 cases au projet. Enjeux en vue.	Des citoyens se questionnent par rapport à un ancien cimetière qui aurait été situé sur le site.	Pas de mixité sociale réelle prévue.	Toutes les résidences du secteur rue John/Milette ont une boîte aux lettres et des facteurs passent quotidiennement. Ne serait-il pas possible pour la ville de communiquer également par la poste? Pas tous les résidents sont à l'aise avec le site web ou ont même un accès à l'internet.
Éviter les murailles autour du lac, réservées pour les mieux nantis.		54 logements et seulement 44 places disponibles = chaos à prévoir dans les rues existantes pour le stationnement sur rue (locataires et visiteurs)	Maisons existantes à l'abandon pour pouvoir les démolir.	Nouveaux arrivants qui méritent d'avoir une place au centre-ville.	N'a jamais été avisé du projet et les impacts sur sa vie sont énormes. Déjà l'immeuble Kezber qui crée des inconvénients et maintenant on veut rajouter encore d'autres immeubles.....Dois-je me préparer à me faire expulser de mon chez moi?
Perte de valeur sur les maisons avoisinantes lorsqu'on construit en hauteur.		Circulation problématique autant sur la rue John que la rue Milette présentement.	Manque de vision globale des secteurs anciens de la Ville de Magog. Où vont s'arrêter les démolitions?	Pas de place pour la classe moyenne dans les nouveaux projets en général. Il faut se questionner sur quel type de clientèle on souhaite dans la ville.	Il y a plus qu'un voisin de non consulté. Nous sommes voisins immédiats aussi et nous l'avons appris dans les journaux.
Devrait limiter à 3 étages autour du Lac, pourquoi on ne continue pas avec cette vision déjà établie.		Visibilité déjà déficiente à l'intersection vue le bâtiment à proximité de l'intersection John et Milette – Sens unique pour régler la problématique semble être un projet à moyen long terme.		Pénurie de logements, car lorsqu'on construit, on démolit des bâtiments existants qui étaient accessibles.	Félicite le travail pour le projet.
Projet non adéquat pour le centre-ville.		Complexité sociale : les logements risques être pour des gens bien nantis qui ont les moyens de se payer une voiture, alors que les endroits où la mobilité active est plus facile pourraient avantager les familles moins bien nanties		On libère des logements moins chers dans des secteurs autres ...loin du lac et de la vue de la montagne.	Drain de l'église vers la rue Milette. Drain va se retrouver au milieu du stationnement souterrain? Ville va être responsable pour dériver le drain. Paroisse veut des garanties à cet effet.
Est-ce que les maisons voisines au projet seront considérées pendant la construction (pour		La rue est très étroite, impossible de croiser deux voitures dans la rue. Gros		Apprécie que la Ville souhaite construire davantage de logements.	Mur de soutènement entièrement sur le terrain acquis par le promoteur – vers l'église. Paroisse veut une

Architecture/ Construction/ Cadre bâti	Environnement/ Arbres	Circulation/ Stationnement/ Mobilité	Patrimoine	Logement abordable/ Logements	Autres
éviter des fissures de la fondation par exemple)		impact d'ajouter 54 logements dans ce secteur			garantie qu'il n'y ait pas d'érosion du terrain de l'église vers le terrain visé.
« Verrues » qui poussent dans le visage de Magog (Ralph et autres projets similaires).		Traffic très dense sur la rue Milette dû au Ultramar et aux Enfants Terribles.		Réponse rapide à un besoin de logements dans les dernières années sans bien planifier les projets.	Lot de chantiers dans le secteur dans les dernières années.
Impact important du projet dans ce secteur névralgique de la ville (hauteur, densité)		Manque de place pour les cases de stationnement et ce n'est pas souhaitable.		Ils vont remplacer des bâtiments vieillissants, accueillir de nouvelles familles et offrir des logements plus abordables.	Préoccupation en lien avec une potentielle terrasse au toit. On subit déjà celle sur le toit du Kezber qui engendre souvent du bruit grandement excessif.
Devrait limiter à 3 étages dans ce secteur (ex. Les bâtiments de M. Leblanc près du Remax)		Les gens s'arrêtent beaucoup sur le stationnement, mais il faut aussi considérer que dans ce type d'immeubles locatifs, il y a un roulement de locataires. Tous n'ont pas nécessairement une voiture ou ne la conservent pas à long terme. D'autres travailleront de nuit.		J'ai aucune idée comment votre étude est arrivée à une réduction de loyers de 100\$ dans la région de Magog au cours des dernières années, mais c'est contraire à tout ce que j'observe du marché, que me rapporte mes amis courtiers immobiliers et mes amis propriétaires d'immeubles. Selon les données de Statistiques Canada de 2021 le revenu médian d'un ménage à Magog après impôt est de 54 800\$. Admettons qu'un ménage de 2 adultes et 1 enfant aménagent dans un 4 1/2, 2 chambres à coucher. Le loyer moyen d'un 4.5 est d'environ 1500-1600\$ dans les logements construits dans les dernières années. Le coût annuel pour se loger de ce ménage sera de 19 200\$/année, soit 35% de ses revenus.	Suite à mon intervention, il n'y a pas eu de réponse au sujet de l'ancien cimetière. J'aimerais avoir les connaissances de la ville. Il y avait des ossements de découverts sur notre terrain et probablement sur les terrains adjacents.
Style architectural des bâtiments existants (à démolir) répond au style favorisé par l'étude patrimoniale produite par la Ville. Difficile de comprendre qu'on en permet la démolition pour remplacer par		Prévoit-on démolir une autre maison du secteur pour combler les stationnements manquants.		En acceptant ce projet, vous allez mettre à la rue des gens qui n'auront pas les moyens de se reloger dans le nouvel immeuble. N'auront même pas la possibilité d'habiter dans le nouvel immeuble faute de	Dans le plan d'urbanisme, le projet ne répond pas aux objectifs de densification ni aux pôles de densification.

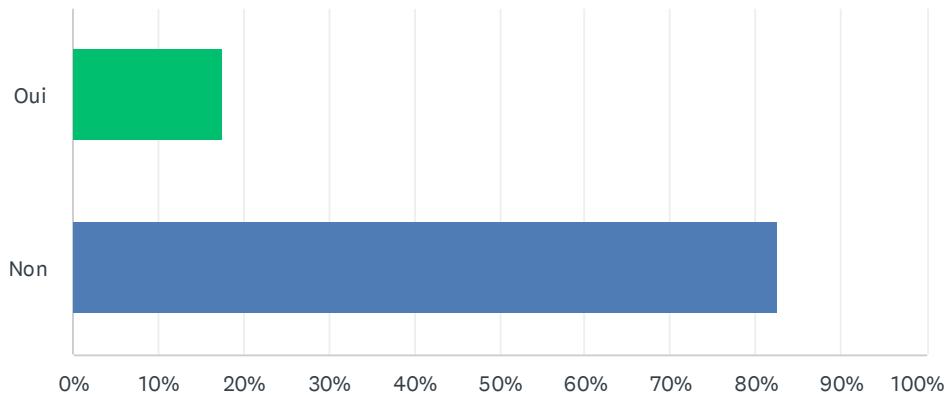
Architecture/ Construction/ Cadre bâti	Environnement/ Arbres	Circulation/ Stationnement/ Mobilité	Patrimoine	Logement abordable/ Logements	Autres
un bâtiment avec un style qui ne correspond pas à l'ADN de Magog.				logements répondant à ses besoins en termes de chambres.	
Le bâtiment proposé respecte la trame urbaine grâce à la continuité des façades et à une hauteur raisonnable.		Est-ce qu'une étude de circulation a été réalisée pour déterminer le flot de circulation actuel à l'intersection de la rue Saint-Patrice et Milette? C'est vraiment entre Saint-Patrice et l'entrée de la station de service que le bâti blesse et que ça congestionne.		Bien que le promoteur relocalise les gens qui seront évincés pour la construction, rien ne l'oblige à les reloger au même coût. Ceux qui ont signé leur premier bail avant la pandémie vont avoir tout un choc.	Densification pour avoir des taxes?
En zone urbaine, il est logique et normal à mon avis d'avoir une certaine densité avec des condos-logements et des commerces de proximité et même terrasse au toit.		Si la ville décide de faire un sens unique avec la rue Milette, est-ce que c'est dans les plans de la ville de réaménager l'intersection Saint-Patrice/Milette/Principale qui est congestionnée matin, midi et soir? Est-ce que c'est dans les plans de la ville d'élargir la rue Milette? À son plus étroit, elle est 6m15, ce qui est à peine 15 cm (6 pouces) de plus que le minimum requis pour une voie municipale à double sens.		La politique de la ville de Magog qui demande au promoteur 10% de logements abordables est perfectible. Dans le cas où il s'agit d'une construction où il n'y a pas de logements qui sont détruits pour en construire des nouveaux, le promoteur peut offrir des logements abordables de la grosseur qu'il veut. Toutefois, il serait seulement humain d'inclure dans la politique de la ville, que si des projets démolissent des logements existants, comme c'est le cas présentement, que le promoteur offre des logements abordables de la même taille que ceux qu'il détruit jusqu'à concurrence de 10%. Si la ville n'a pas cette exigence, elle participe ni plus ni moins à une forme de « réno-viction » qui déplace ses citoyens vers une autre partie de la ville ou tout simplement hors de la ville.	Est-ce que la Ville a appris du projet du Ralph pour l'impact des dérogations accordées sur les propriétés voisines ?
Réserve concernant la diapositive « ÉLÉVATION », qu'il juge trompeuse : la silhouette de l'église y est exagérément visible, alors qu'en réalité, les		Il y a 44 cases de stationnement pour 54 logements, ce qui implique une case par logement. Or, l'Institut de la statistique du Québec nous			Ville met très peu d'efforts pour que les gens à proximité soient consultés. Consultation 1 à 1, pas dans un contexte de consultation citoyenne en

Architecture/ Construction/ Cadre bâti	Environnement/ Arbres	Circulation/ Stationnement/ Mobilité	Patrimoine	Logement abordable/ Logements	Autres
nouveaux bâtiments proposés cacheront presque entièrement l'église, ne laissant voir qu'une partie du clocher. Une photo en annexe appuie cette affirmation.  Il demande que cette vue soit corrigée pour refléter fidèlement l'impact visuel du projet, notamment en retirant les arbres et en tenant compte du contexte bâti.		indique que le nombre moyen de véhicules par ménage est de 1.35. Ce qui donne 73 véhicules pour un immeuble de 54 logements. Donc, statistiquement, il manque 19 cases de stationnement au projet. C'est sans compter qu'un locataire peut posséder une moto en plus d'une voiture ou avoir un ado qui a un scooter. Les 44 stationnements ne prennent pas en compte les voitures des visiteurs qui viendront rendre visite aux résidents. Ils vont se stationner où? L'église? La rue? Chez Ultramar comme les clients des Enfants Terribles?			groupe. Façon de faire à réviser pour éviter l'effet surprise du voisinage de proximité.
Le secteur concerné n'est pas prioritaire pour la densification urbaine, ce qui devrait peser dans la décision d'accorder des dérogations pour les 4e et 5e étages.					Ravi que la Ville ait embellie la rue Principale au centre-ville.
Projet contraire aux règlements municipaux en vigueur – BEAUCOUP plus élevé en termes de nombre de logements, de hauteur et de taux d'occupation.					Incompréhension du choix des élus d'appuyer le projet.
Change la dynamique du quartier avec la démolition des immeubles existants.					Manque de communication auprès des citoyens pour ce projet. Beaucoup de citoyens n'étaient pas informés.
Projet de trop grande envergure pour le secteur.					Sondage en ligne, prend fin trop rapidement (2-3 semaines minimum)
Pour la densification des centres-villes et pour le transport actif à pied ou en vélo + adhère pleinement aux principes de vivre en ville, des commerces de proximité, de					Compréhension des impératifs financiers du promoteur ainsi que la nécessité de la ville d'augmenter son assiette fiscale avec de nouvelles propriétés.

Architecture/ Construction/ Cadre bâti	Environnement/ Arbres	Circulation/ Stationnement/ Mobilité	Patrimoine	Logement abordable/ Logements	Autres
faire ses courses/commissions à pied, d'un centre-ville vivant et actif qui regorge d'activités.					

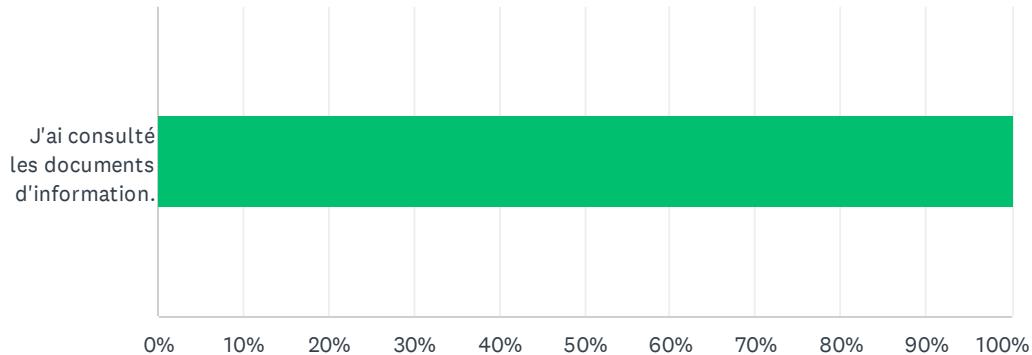
## Q1 Avez-vous assisté à la soirée de consultation portant sur le projet qui a eu lieu le mardi 10 juin?

Réponses obtenues : 855 Question(s) ignorée(s) : 0



## Q2 Nous vous invitons à consulter les documents d'information sur le projet avant de vous prononcer : [ville.magog.qc.ca/10juin](http://ville.magog.qc.ca/10juin).

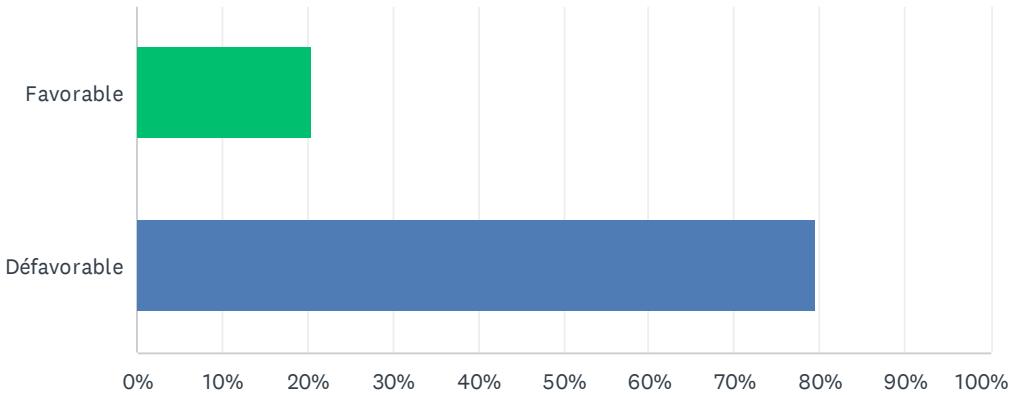
Réponses obtenues : 647    Question(s) ignorée(s) : 208



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
J'ai consulté les documents d'information.	100.00% 647
Nombre total de participants: 647	

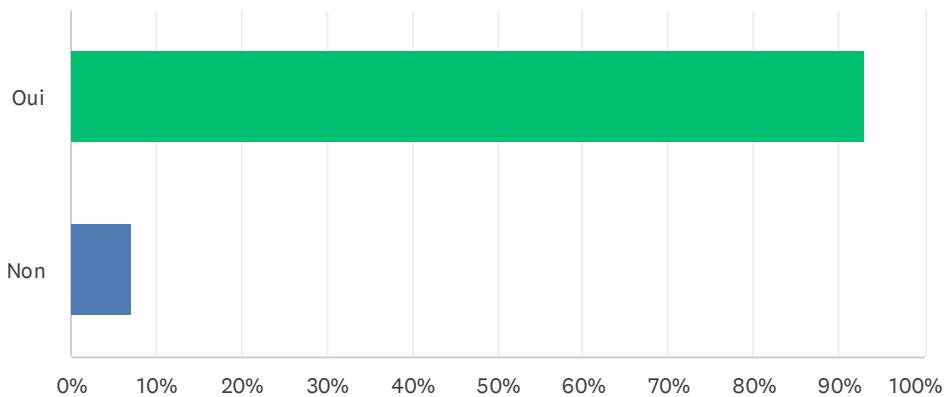
### Q3 Avez-vous une opinion favorable ou défavorable envers le projet de construction résidentiel de 54 unités sur la rue Milette?

Réponses obtenues : 751    Question(s) ignorée(s) : 104



## Q5 Êtes-vous citoyennes ou citoyens de Magog?

Réponses obtenues : 751    Question(s) ignorée(s) : 104



## Q4 Avez-vous des commentaires à nous partager?

Réponses obtenues : 564    Question(s) ignorée(s) : 291

## Q4 Avez-vous des commentaires à nous partager?

Réponses obtenues : 564    Question(s) ignorée(s) : 291

#	RÉPONSES	DATE
1	Ce projet est trop gros, trop haut et trop coûteux, il n'est pas accessible pour la majorité de la population. Son emplacement n'est pas optimal à cause de la largeur de la rue et du manque de stationnement.	6/15/2025 10:31 PM
2	Le projet est trop gros pour le secteur. La Ville a des règles d'urbanisme qui sont allègrement contournées à coup de dérogation...avec la complicité des membres du conseil et des employés municipaux qui devrait veiller aux intérêts de la collectivité. Dans le cas présent, l'impact sur le milieu, la circulation et la dénaturation du caractère historique du secteur sont banalisés: les espaces de stationnement sont insuffisants et penser que les nouveaux résidants utiliseront le vélo est une vision de l'esprit tout a fait farfelue... De façon générale, les projets se discutent à portes closes avec les promoteurs et quand la Ville finit par consulter, un projet a déjà l'assentiment de l'administration et du Conseil de ville. Une politique de participation citoyenne digne de ce nom devrait prévoir que les citoyens concernés soient mis dans le coup bien avant que le projet soit finalisé. Tout le secteur historique de Magog devrait être protégé et non négociable avec quelque promoteur que ce soit. Je m'oppose donc fermement à ce projet qui portera un préjudice indéniable à ce qui constitue le caractère distinctif de Magog.	6/15/2025 10:23 PM
3	Cette orientation favorise le luxe au détriment des familles et des ménages aux revenus moyens.	6/15/2025 10:07 PM
4	Trop gros bâtiment pour le terrain. 36 logements me semble plus juste.	6/15/2025 9:53 PM
5	Trop haut	6/15/2025 9:40 PM
6	Des immense constructions cachent la vue sur le paysage pour le rest du monde. Il devrait pas avoir des bâtiments comme sa proche du lac.	6/15/2025 9:30 PM
7	Mauvaise idée	6/15/2025 9:07 PM
8	Je ne crois pas que ce projet correspond aux besoins des résidents de Magog.	6/15/2025 8:51 PM
9	Je suis inquiète par rapport aux dérogations considérées pour permettre ces projets, au volume de trafic dans la ville (et l'été n'a même pas encore vraiment commencé), la hauteur des bâtiments ... c'est dommage de remplir cette petite ville avec de tels gros bâtiments qui gâchent sa beauté.	6/15/2025 8:42 PM
10	Ce quartier est agréable à cause de la tranquillité , des arbres, des petites maisons. Ce n'est pas une rue adaptée pour ce genre de projet. C'est un secteur où il devient de plus en plus difficile de circuler en automobile (St-Patrice et Principale). Ajouter à cela 54 logements!! Le quartier paisible et la qualité de vie des résidents (payeurs de taxes) vient de disparaître.	6/15/2025 8:26 PM
11	Garder notre patrimoine, cela ne feras que attirer du tourisme. On veux garder notre belle petite ville et pas devenir comme sherbrooke	6/15/2025 8:01 PM
12	À mon avis un bâtiment de 5 étages, même si les deux derniers étages sont en retraits, c'est trop gros pour Magog. J'habite ici depuis toujours et on dirait que de plus en plus les promoteurs veulent que Magog se transforme en grosse ville. Le charme de la jolie rue principale s'éteint peu à peu et ce depuis l'horrible construction de condos multicolores à l'entrée Ouest de la ville. Chaque année des projets multi étages sont construits, faisant de plus en plus d'ombre au paysage.	6/15/2025 7:44 PM
13	De plus en plus, la ville perd de son cachet. Bâtiment trop haut, manque de stationnements. Attention de ne pas devenir comme Montréal.	6/15/2025 7:36 PM
14	Magog fut une belle petite ville. On est en train de la saccager à un rythme effréné. C'est bien dommage.	6/15/2025 7:34 PM
15	Il y a des règles dans ce secteur et je ne comprends pas que vous décidiez de ne pas les	6/15/2025 7:22 PM

respecter. C'est totalement illégal et injuste.

16	Trop haut, et unités probablement trop dispendieuses pour la classe moyenne ... à mon avis	6/15/2025 6:56 PM
17	<p>Bonjour, Dans un premier temps, je crois à l'importance de repenser notre développement urbain futur. Il est clair qu'il faut freiner l'étalement urbain et favoriser la densification. Je fais partie de celles et ceux qui rêvent grand pour Magog : une ville dynamique, inclusive, interculturelle, tournée vers l'avenir. J'imagine un jour un réseau de transport collectif structurant, voire un train vers Montréal. Pour y arriver, il faut adopter une vision stratégique et à long terme. Dans cette optique, je suis favorable à la densification intelligente, et j'aimerais même construire un quadruplex sur mon propre terrain d'ici quelques années, j'espère qu'on aura l'occasion de s'en reparler. Cela dit, je suis défavorable à la construction d'un immeuble de 54 logements tel que présenté actuellement. J'ai écouté attentivement la présentation, ainsi que les questions et commentaires des citoyens. Malgré la qualité du travail des professionnels impliqués, la proposition me semble exagérée sur certains plans. Oui, des logements doivent être construits à cet endroit. J'avais d'ailleurs moi-même une vision similaire à plus petite échelle à mon arrivée dans le quartier. Une réduction du nombre d'étages et de logements rendrait le tout plus cohérent avec le secteur et pour la majorité des citoyens entendus. Le ratio de 6 logements abordables sur 54 me semble insuffisant. Et que dire du stationnement, qui risque d'être clairement insuffisant selon la densité prévue. Si on compare la hauteur avec les bâtiments voisins comme Les Enfants Terribles ou le centre communautaire, on se rend rapidement compte que le paysage est bien occupé. Concernant les matériaux, je m'interroge. La brique est omniprésente dans le secteur à mon avis. Sans pour autant l'a retirer du plan, il n'y aurait-il pas moyen de proposer un design avec une touche architecturale plus chaleureuse et authentique à l'aspect naturel de l'Estrie ? Je souhaite également attirer votre attention sur les locataires actuels. J'ai rencontré une famille de quatre personnes actuellement logée dans l'un des bâtiments existants. Ils n'ont aucune idée d'où ils pourront se reloger, et aucune offre ne leur a encore été faite. Finalement, les enjeux de circulation doivent être pris au sérieux. Des points comme les intersections, Principale/John, St-Patrice/Merry et St-Patrice vers Milette présentent déjà des défis quotidiens. Le déplacement actif n'est pas si simple, simplement se rendre à l'école à vélo le matin avec le trafic de camions du Métro et des autobus scolaire qui bloque la rue est un défi en soi. Bref, oui à la densification, mais pas à n'importe quel prix. Le projet actuel mérite d'être retravaillé pour mieux s'inscrire dans une vision commune et cohérente pour Magog. Merci pour votre écoute.</p>	6/15/2025 6:51 PM
18	<p>. Ce projet résidentiel est bien mais il n'est pas du tout à sa place sur la rue Millette. Il ne respecte pas les règles actuelles ( hauteur du bâtiment, nombre d'unités, espaces de stationnement disponibles, pas de cachet patrimonial, etc) Il ne fait que déloger des citoyens de classe moyenne pour les déplacer dans le bas de la ville...un total manque de respect. Ce genre de construction conviendrait mieux dans un autre quartier de la ville. Il y eu un temps où la priorité des dirigeants de la ville de Magog était d'offrir aux citoyens l'accès gratuit à des espaces verts près du lac et accessible près de leur résidence. Maintenant, on a l'impression qu'on y érige des murs, des résidences pour des gens de l'extérieur qui cachent tout le décor : lac et montagne . Circulation : La circulation est déjà très dense dans ce secteur et en tout temps. Ce projet apportera un afflux de circulation sur une rue très étroite. La rue John devrait être à sens unique vers le lac en y ajoutant une piste cyclable et des trottoirs sécuritaires. La rue Millette en sens unique vers Saint-Patrice. . Stationnements : les citoyens et touristes occupent régulièrement les espaces de stationnement en bordure des rues John, Millette, Gaudreau...pour se rendre à la plage, au resto, au Vieux Clocher. Il faut sécuriser ces emplacements et en limiter les temps d'accès. . Le promoteur n'a aucune lettre d'intention avec la Fabrique Saint-Patrice au sujet des cases de stationnement manquantes sur son site. Il a reçu une réponse négative et définitive à ce sujet. Y aura-t-il démolition d'une autre maison du quartier pour créer ce stationnement ?? Le promoteur doit pouvoir offrir les cases de stationnement nécessaires à son projet sur son terrain, donc il faut prévoir moins d'unités et au maximum un trois étages pour conserver le cachet, l'intimité et l'ensoleillement et la valeur des propriétés des voisins .Le caractère du quartier qui n'est pas fait pour bâtir des murs tout autour du lac (revoir le commentaire de M Paul Trottier sur zoom) . Un surplus de circulation dans un secteur déjà saturé est non désiré. L'entrée de la ville par la rue Merry nord a longtemps été définie par l'entrée du quartier patrimonial et quartier résidentiel paisible. Ce qui n'est plus du tout le cas. On néglige et détruit ce qui est beau. Ce n'est pas ce secteur de la ville qu'il faut densifier. . La circulation dense et dangereuse sur la rue Merry est un dossier urgent aussi (les camions à longueur de journée, la vitesse excessive, la limite rarement respectée, les bruits, les bouchons aux lumières coin St-Patrice, ...) . Travaillons à protéger et à harmoniser la beauté, la quiétude de nos quartiers, le cachet particulier de notre ville où il fait</p>	6/15/2025 5:36 PM

bon de voir la nature, le lac , la montagne à proximité et avec ses nombreux points de vue qu'il ne faut pas détruire ou laisser aller aux promoteurs. Respectons ce que nos ancêtres et anciens dirigeants nous ont légués. Il faut parfois dire NON à un développement trop rapide et prendre le temps. Restons chez nous ! et gardons fièrement notre identité de Magogois et Magogoises. Il serait désolant et fâchant de se retrouver dans un décor de grandes villes qui n'ont rien d'autres que du béton à offrir. Nous avons la nature, une richesse inestimable ! Densifions aux bons endroits et conservons notre histoire, nos espaces notre façon d'accueillir les gens qui aiment venir à Magog ...parce que Magog n'est pas comme partout ailleurs! Restons-en fiers !

19	Ce projet n'a pas sa place à cet endroit (ex. : projet non harmonieux avec le quartier; augmentation de la densité de population; augmentation de la circulation, etc.).	6/15/2025 5:24 PM
20	<p>Le projet L'Orée du Lac, proposé par le promoteur UNI Immobilier, inquiète profondément ma conjointe Élise Rodrigue Poulin et moi-même en raison de la préséance que ce projet établit, la perte de logements abordables sur la rue Milette, l'accentuation des problèmes de circulation qui perturbent déjà la vie de ce quartier, la destruction de bâtiment patrimonial dans ce quartier et le manque de communication de la part de la Ville de Magog à l'égard de ce projet monstrueux. Dans le texte qui suit, je vais expliquer plus en détail chacun de ces points.</p> <p>1. La dérogation requise par la Ville de Magog et le plan d'urbanisme</p> <p>Comme ce projet se déroule dans la Zone H174 sur le territoire de la Ville de Magog, la Ville doit donner une dérogation au promoteur pour les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Zone H174 permet des habitations multifamiliales limitées à 4 unités de logement. La Ville devra donner une dérogation au promoteur pour permettre 54 unités, ce qui représente 13 fois plus que la limite permise.</li> <li>- La Zone H174 permet que la hauteur maximale des bâtiments soit de 9m. La Ville devra donner une dérogation au promoteur pour permettre des bâtiments de 14.6m, soit une augmentation de 162%.</li> <li>- La Zone H174 permet un pourcentage maximal d'occupation du terrain de 30%. La Ville devra donner une dérogation au promoteur pour un pourcentage d'occupation du terrain de 47%, soit une augmentation de 157%.</li> <li>- La Zone H174 demande un minimum de 1 case de stationnement par logement. La Ville devra donner une dérogation au promoteur permettre un ratio de seulement 0.82 case de stationnement par logement.</li> </ul> <p>La Ville devra également vendre une partie du lot 3 144 120 au promoteur. Ce terrain permet actuellement un accès au 134 rue Milette qui se situe à l'arrière du 144 rue Milette. Étant donné que la Zone H174 couvre presque la totalité de la zone encadrée par les rues du Moulin, Rexford, Merry Nord et John/Milette, le précédent qu'une éventuelle dérogation de la Ville de Magog aura des effets irréversibles sur les résidences de ce quartier. Un point qui n'a pas été mentionné lors de la soirée de consultation de la Ville de Magog le 10 juin dernier est le fait qu'UNI Inc. détient également l'immeuble situé au 119 rue John. Si la Ville établit une préséance avec la construction d'immeubles à 5 étages, soit 15 mètres, sur la rue Milette, est-ce qu'elle pourra dire non quand le promoteur demandera éventuellement de construire cinq étages au 119 rue John? Sans oublier les résidences au 889 et 901 rue John, qui sont actuellement détenues par le promoteur EnviroCycle Immobilier Inc. EnviroCycle Immobilier Inc. détient également l'immeuble situé au 101 rue du Moulin, immeuble qui est sous construction depuis plus de cinq ans, et qui n'est toujours pas ouvert au public. Est-ce que ce promoteur saisira également l'opportunité de démolir des maisons et construire des condos à leur place? On remarque également que la rue Milette n'est pas ciblée comme étant un pôle de développement dans le cadre du plan d'urbanisme de la Ville de Magog. Ce plan d'urbanisme vient tout récemment d'être adopté par la ville en mars 2025. Il est évident qu'il faut des logements à Magog, et évidemment des logements abordables, mais la Ville a déjà ciblé des zones où ces résidences pourront être construites avec une telle densité. Ce projet ne répond pas également aux objectifs de densification dans ce même plan d'urbanisme, qui comprend par exemple comme objectif que tout projet doit s'harmoniser avec la hauteur des bâtiments déjà présents dans le quartier, ce qui n'est pas le cas du projet. Pour conclure, il est désolant de voir que la Ville de Magog aille permis à ces promoteurs (UNI Inc. et EnviroCycle Immobilier Inc.) d'acheter des résidences dans ce quartier et les laisser se détériorer au point que la seule option pour le promoteur serait de les démolir. En résumé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande de dérogations sur l'ensemble des règlements de zonage (13 fois plus de logements que la limite, 6 mètres de plus que la limite et augmentation de 157% de la superficie d'occupation permise).</li> <li>- Manque de place de stationnement dans le projet (manque 10 places de stationnements pour respecter la réglementation de zonage).</li> <li>- D'autres bâtiments sont détenus par des promoteurs dans cette zone dont UNI inc. et ont été laissé à l'abandon.</li> <li>- Projet qui n'est pas en lien avec le plan d'urbanisme mis à jour par la ville en mars 2025.</li> </ul> <p>2. L'aspect humain et la perte des logements abordables</p> <p>Les résidents de ce quartier et plus précisément de cette rue seront lourdement impactés. Il y a actuellement sept locataires dans les résidences 124 à 166 rue Milette. Cependant, il y a présentement neuf logements disponibles. Deux des neuf logements, situés</p>	6/15/2025 5:09 PM

au 156 rue Milette, ne sont pas habités actuellement, car ce bâtiment a été laissé inhabitable en raison du manque d'entretien de la part du promoteur UNI Inc. Le promoteur UNI Inc. propose dans son projet 6 logements abordables sur la rue Milette, accompagnés par 5 logements abordables au 195 rue Principale Est. Cependant, le 195 rue Principale Est se retrouve à 1.5km de la rue Milette, dans un quartier différent. Si ceci est jugé acceptable par la Ville de Magog, pourquoi ne pas mettre aucun logement abordable sur la rue Milette et compenser en mettant tous les logements abordables à Omerville? Il est également important de souligner la distance que les résidents du 195 rue Principale Est auront à parcourir pour se rendre à des services essentiels lorsque nous comparons aux distances de déplacement à partir de la rue Milette. Au point précédent, il a été mentionné que le nouvel immeuble sur la rue Milette n'aura même pas un minimum d'une case de stationnement par logement. Le promoteur a justifié ce ratio en expliquant que les locataires pourront facilement se déplacer à pied pour accéder aux services locaux. Cependant, il est logique d'assumer qu'un locataire qui peut se permettre un logement neuf avec une vue sur le lac Memphrémagog et le Mont-Orford aura fort probablement les moyens et l'envie de s'acheter une auto, alors que certains des résidents actuels de la rue Milette n'ont pas ce luxe. Il ne faut également pas oublier qu'il n'y a pas de transport en commun à Magog, les personnes devront donc s'assurer de posséder une voiture pour se rendre au travail. La proximité des services bénéficie nettement une population défavorisée plutôt qu'une population aisée. En résumé : - La destruction de 9 logements sur la rue Milette et relocalisation des locataires dans des quartiers ailleurs dans la ville. - Incohérence entre le discours du promoteur qui dit que ces résidents n'auront pas voiture et la population ciblée par la construction des logements. - Des grandes distances à parcourir pour accéder à des services essentiels pour les résidents du 195 rue Principale Est lorsqu'on compare à la rue Milette. - Ce sont les locataires avec moins de revenus, comme ceux situés sur la rue Milette actuellement, qui peuvent bénéficier davantage de la proximité à des services essentiels que des locataires aisés qui ont accès à une automobile pour faciliter leurs déplacements. 3. Circulation déjà problématique à l'intersection de la rue John et Milette Comme le centre-ville de la Ville de Magog peut devenir congestionné, plusieurs personnes utilisent la connexion rue Milette/rue John pour éviter les lumières rouges et accélérer leurs déplacements. Cependant, la rue Milette est très étroite. Elle mesure seulement 6m15cm de large à sa plus étroite. Le minimum pour avoir une rue à deux sens est de 6 mètres. De plus, la rue Milette permet du stationnement du côté est (en direction de la rue John) entre le 144 et 162 rue Milette. Une fois une auto stationnée en bordure de la rue Milette, il est impossible pour deux autos de circuler simultanément dans la rue. Également, en raison de la proximité des immeubles situés au 830 rue John et 828 rue John à la rue Milette, il est impossible d'élargir la rue à cet endroit. Lors de leurs présentations le 10 juin dernier, ni UNI Inc., ni la Ville de Magog, ont proposés une solution concrète pour aider à la circulation dans la rue Milette. Au contraire, Guy-Mathieu Barriault du groupe UNI Inc. a souligné que « on ne croit pas que ça va apporter un affût important supplémentaire, étant donné que c'est déjà une problématique à régler déjà actuellement ». Pour sa part, Mélissa Charbonneau, directrice à la Planification et au développement du territoire, a mentionné que la Ville évalue qu'une intervention sera à faire dans les prochaines années, à la suite de la construction de l'immeuble. Cependant, une fois l'immeuble construit, si la situation s'aggrave, il sera impossible de revenir en arrière. La Ville n'a également pas dévoilé d'étude formelle de circulation concernant la rue Milette. Comme mentionné précédemment, la proximité des immeubles situés au 830 rue John ainsi que le 828 rue John limite non seulement la largeur de la rue, mais également la visibilité. Les autos qui arrêtent à l'intersection Milette/John ont énormément de difficulté de voir les autos qui montent ou descendent la rue John. Les autos qui descendent la rue John pour tourner sur la rue Milette ont souvent tendance de prendre le virage très serré. Le résultat est que nous avons déjà été témoins d'un accident face à face à cette intersection il y a quelques mois. Nous avions signalé l'accident à la ville ainsi que la circulation problématique. En conclusion, UNI Inc. et la Ville de Magog constatent que la circulation sur la rue Milette est déjà problématique et que l'intersection de la rue John et Milette est déjà dangereuse. Cependant, ils semblent tous les deux croire que l'ajout davantage d'automobiles dans ce secteur n'aura pas pour effet d'accentuer ce problème. 4. Destruction de bâtiment patrimonial L'acquisition des immeubles sur la rue Milette par UNI Inc. a débuté au mois de décembre 2018, il y a cela six ans et demi. Lors de la séance publique du 10 juin dernier, William Belval de UNI Inc. a mentionné que leur entreprise travaillait sur ce projet depuis cinq ans. Dans ces six ans et demi, nous pouvons constater la détérioration de l'état de ces propriétés. Dans les images jointes en annexes, vous pourriez voir la détérioration de l'état de ces résidences depuis leur acquisition par UNI Inc. Malgré les propos de William Belval lors de la séance publique du 10 juin qui mentionne que « il n'y a rien de patrimoine élevé (sur la rue Milette) », trois des résidences à démolir ont été construites entre 1900 et 1919. En raison de cela, une résolution de démolition devra être envoyée au Ministère de la

Culture et des Communications afin de permettre leur démolition. Des maisons ancestrales ont énormément de caractère et font partie de l'âme de Magog, mais en raison du manque d'effort et de souci de la part de l'équipe UNI Inc., la plupart des maisons visées par la démolition ne sont pas actuellement en très bel état. Cette situation aurait pu être évitée il y a plusieurs années si la Ville de Magog avait intervenu. En résumé, comme mentionner plus tôt dans ce texte, permettre à un promoteur d'acheter des maisons, les laisser à l'abandon pour ensuite se voir permis de construire des énormes immeubles, ça envoie un message à tous promoteurs que la Ville de Magog est une proie facile. 5. Le manque de communication de la part de la Ville de Magog Selon la politique de la participation citoyenne de la Ville de Magog, la démarche de participation doit être inclusive. Il est donc attendu que les personnes directement concernées par un projet ou une politique soient interpellées de même que l'ensemble de la communauté magogoise. Étant un résident directement concerné par ce projet, je peux confirmer que la Ville de Magog n'a pas pris les démarches nécessaires pour communiquer directement avec nous. Les moyens de communication de la Ville consistent à seulement interpeller l'ensemble de la population. La Ville cite souvent son site web comme référence pour être au courant de l'actualité, cependant ce n'est pas tous les résidents qui sont à l'aise avec ce site web, ni qui ont accès à internet. La Ville a uniquement dévoilé le projet deux semaines avant la consultation publique le 10 juin, et au moment de dévoiler le projet, pas tous les documents d'UNI Inc. étaient disponibles. À la suite de la consultation publique, la Ville accorde seulement cinq jours à la population de répondre au sondage, et ce malgré la demande de certains citoyens d'allonger la durée du sondage. La Ville a communiqué la consultation publique via leurs affiches électroniques aux entrées de la ville, soit sur la rue Principale Ouest et la rue Merry Nord. Cependant, peu d'information se retrouvait sur l'image. La Ville a installé un panneau électrique près du 918 rue Principale Ouest quelques jours avant la consultation. Cependant, l'information déroulait très rapidement et était difficilement lisible par les automobilistes. La Ville a publié une annonce dans l'édition du 4 juin du journal local Le Reflet du Lac annonçant la soirée de consultation. Ce journal est gratuit, mais n'est pas distribué directement aux domiciles des résidents. Le journal peut être récupéré à des points de dépôt à travers la Ville. Cependant, dans l'édition du 11 juin, la Ville n'a fait aucune mention du sondage. Étant donnée la courte durée du sondage, le sondage sera déjà terminé lors de la prochaine publication du Reflet du Lac. Dans la Présentation de la Ville de Magog, préparé par Mélissa Charboneau, directrice de la planification et développement du territoire, il est mentionné que le projet sera présenté en comité plénier avec le rapport de consultation le 16 ou 23 juin. Cependant, le sondage de la Ville de Magog à la suite de la soirée de consultation du 10 juin dernier termine uniquement le 15 juin, et la Ville a mentionné que les résultats seront publiés au plus tard la semaine du 23 juin. Il est inacceptable que selon Nathalie Pelletier, la mairesse de la Ville de Magog, le conseil municipal soit déjà favorable au projet, mais laisse un laps de temps si court pour recueillir les commentaires et l'opinion de ces citoyens. Ni la Ville de Magog, ni UNI Inc., sont venus consulter les citoyens directement affectés par ce projet. Il n'y avait aucune communication par la poste ou verbale. 6. Conclusion Tel que mentionné, la préséance que ce projet établit, la perte de logements abordables sur la rue Milette, l'accentuation des problèmes de circulation qui perturbent déjà la vie de ce quartier, la destruction de bâtiment patrimonial dans ce quartier et le manque de communication de la part de la Ville de Magog à l'égard de ce projet monstrueux nous amène à la conclusion que le projet L'Orée du Lac de UNI Inc. ne peut pas aller de l'avant dans sa forme actuelle. Nous ne sommes pas contre tous développements futurs sur la rue Milette, mais nous sommes contre des développements qui n'ont aucun égard pour le zonage en place et les citoyens du quartier et de la ville. Nous demandons aux élus de la Ville de Magog, Nathalie Pelletier (Mairesse), Josée Beaudoin (Conseiller – District 1), Bertrand Bilodeau (Conseiller – District 2), Nathalie Laporte (Conseiller – District 3), Samuel Côté (Conseiller – District 4), Sébastien Bélair (Conseiller – District 5), Jean-Noël Leduc (Conseiller – District 6), Jacques Laurendeau (Conseiller – District 8) et particulièrement Jean-François Rompré (Conseiller – District 7), conseiller du district dans lequel ce projet est envisagé, de refuser ce projet dans son état actuel et de demander à UNI Inc. de modifier leur projet en respectant le zonage actuellement en place. Merci, Matthew Le Bolloch

oublier que nous vivons dans un climat peu favorable au vélo 6 mois par année. Ce projet n'est aucunement du développement mais plutôt de l'exploitation des richesses de Magog. Il est inacceptable que la ville est permis au promoteur d'acquérir les propriétés de la rue Millette pour ensuite les laisser dégrader au point où les élus accepteraient de les détruire pour ériger un établissement de 5 étages. Quel montant en amélioration et maintien de ces maisons est-ce que le promoteur a investi depuis leur acquisition? A les voir aujourd'hui... Les propos de la mairesse expliquant que la séance publique est en amont est déplorable considérant que ce projet a été présenté il y a 5 ans et qu'avant même le début de la séance publique la mairesse a elle-même confirmé que le conseil était favorable envers le projet. Comment ce peu il que le conseil soit d'accord sans même avoir consulté les résidents qu'ils se doivent de représenter? Le plan d'urbanisme de la ville mentionne que les nouvelles constructions devraient s'harmoniser avec son environnement existant chose que ce projet n'offre aucunement. L'employeur ainsi que le visuel présenteraient à Magog une allure de Laval et détruirait à jamais le pourquoi Magog est encore un endroit désirable. Il est clair que le promoteur devrait retourner faire ses devoirs et proposer un projet qui fait du sens quitte à en réduire son potentiel de retour sur investissement. Sinon qu'il remette ses maisons sur le marché à leur juste valeur considérant leur état pitoyable. Il serait fortement recommandé que nos élus soient plus transparents envers les citoyens leur permettant de mieux comprendre le raisonnement utilisé pour mettre de l'avant une confirmation qu'ils seraient en faveur de ce genre de projet hors normes. A ce demander si nous devrions pas relocateur notre entreprise au 744 rue Principale (voisin à la maison Merry) pour en ériger 4 ou 5 étages de condo. Ceci pourrait certainement plaire aux élus et nous permettre de mieux s'intégrer à la vision du nouveau voisinage.

22	Je souhaite que ce soit des logements abordables, qu'il y ait aussi de grands logements pour les familles. Cette construction embellira cette rue et aura peut-être un effet d'entraînement! Il y a trop d'immeubles délabrés à Magog!	6/15/2025 4:59 PM
23	On se doit de conserver l'aspect patrimonial de certains quartiers de notre ville	6/15/2025 4:19 PM
24	Pourquoi ce manque de respect continu envers les citoyens ? Pourquoi essayer de nous forcer à accepter un projet qui va détruire la valeur de nos propriétés en enlevant toute intimité à nos propriétés, en raison du nombre d'étages trop élevé sur des terrains trop petits et ne respectant pas le zonage actuel ? Les immeubles proposés s'harmonisent bien avec la station essence et le bâtiment commercial à côté mais pas avec les bâtiments résidentiels existants tout autour... A-t-on l'intention d'accepter de les démolir à leurs tours ? Quand va-t-on s'arrêter de démolir ? Le quartier est-il en danger ? Que fait-on pour les citoyens à revenus modestes qui les habitent, eux qui n'auraient jamais les moyens de payer les loyers des nouveaux immeubles mais qui doivent subir la dévaluation de leur propriété par ces mastodontes trop hauts et trop gros qui sont projetés sur des terrains trop petits ?	6/15/2025 4:08 PM
25	Contre le projet d'immeuble locatif de 5 étages sur la rue Milette tel que présenté pour divers motifs énumérés par des citoyens lors de la consultation! Hauteur non acceptable: le 3 étages maximum avait déjà été adopté, doit-on constamment revenir sur le sujet et modifier lorsqu'un projet intéresse des élus et citoyens? Quartier patrimonial, situé près du lac, où des rues étroites (Milette, John, Gaudreau, Olive...) relient la circulation aux différents pôles de grande circulation (Principale, St-Patrice, Merry). Il n'y a pas de logique à densifier ici au détriment du besoin et de la qualité de vie des résidants et des citoyens du secteur. Il y a déjà un problème dans le secteur par rapport à la grande circulation et manque de stationnement (on désire même bâtir l'édifice sans pouvoir offrir de stationnement à tous les résidants, habituellement on retrouve au moins un espace réservé et les visiteurs stationnent ailleurs). Où iront-ils? Ira-t-on acheter et démolir d'autres maisons pour faire du stationnement? Diminuer des espaces verts, arbres et végétation, ce qui est déjà diminué dans le secteur occupé par les commerces tout près? A-t-on déjà fait une étude de densité de la circulation et de la sécurité dans le secteur? Aussi quelle est la possibilité de stationnement dans le secteur très achalandé par un nombre grandissant de citoyens et de visiteurs qui recherchent un emplacement pour leur voiture pour des activités près du lac, des activités commerciales et culturelles au Centre ville? Il faut s'assurer que chaque immeuble résidentiel ait suffisamment d'espaces de stationnement et que ce ne soit pas fait au détriment de l'environnement naturel (arbres et végétaux) car tous ne se déplacent pas à bicyclette comme on l'a très souvent suggéré ici, le nombre de voitures est très important dans le secteur et le service de transport commun public absent. Il faut porter attention à l'église patrimoniale St-Patrice! L'édifice est déjà bien vu à partir de plusieurs secteurs de la ville et alentours. Les 4-5 étages qui seraient érigés à l'arrière de l'église viendraient altérer la vue de ce majestueux bâtiment qu'on travaille à protéger et à mettre en évidence depuis de nombreuses années. Qu'en sera-t-il du cadre architectural, environnemental et paysager qu'on veut maintenant donner à cet édifice avec 4-5 étages juxtaposés à l'arrière. La construction d'imposant édifice de 5 étages en dénivellation	6/15/2025 3:39 PM

des fondations de l'église et du stationnement affectera-t-il la stabilité du sol et la bonne irrigation du terrain à proximité et du stationnement? Avec les modifications du climat, pluies diluvienues nombreuses, quantité de neige importante, il devrait y avoir accent sur la bonne irrigation des alentours. Pourquoi les élus proposent-ils ce projet en donnant peu de publicité et d'information à tous les citoyens? Cette courte période de consultation aux contribuables du secteur et l'empressement à donner leur accord agace. Il a toujours été mentionné par les contribuables que des édifices formant des murs ou ceintures dans le secteur au bord du lac ne devait pas être pour assurer la chance à tous d'avoir une belle qualité de vue et de vie. La tangente d'accélérer la construction d'édifices en hauteur à Magog doit être stoppée ici en revoyant la règlementation adoptée et en permettant la construction uniquement de maisons uniques ou en rangées de 1-3 étages ce qui serait plus adéquat, plus acceptable pour ce secteur.

26	Ce projet de construction enlèvera le cachet du quartier avec l'encombrement visuel etcausera une augmentation significative du traffic dans les rues avoisinantes.	6/15/2025 2:00 PM
27	Trop imposant pour le secteur	6/15/2025 1:50 PM
28	En désaccord	6/15/2025 1:44 PM
29	Bel exemple de densification gérable et gérée.	6/15/2025 1:39 PM
30	Édifice à 5 étages, ce qui ne devrait pas être accepté. Règlement à respecter de 3 étages. Situé en plein centre ville. Cela va défigurer notre centre ville.	6/15/2025 1:35 PM
31	Tro haut pour le quartier	6/15/2025 1:07 PM
32	Pour aider avec la pénurie de logements.	6/15/2025 12:55 PM
33	Avec autant de dérogations, le manque de stationnement en ville, si on va de lavant, on risque de créer un précédent important.	6/15/2025 12:34 PM
34	Je suis pour la construction de ce type de logement à Magog mais CONTRE SON EMPLACEMENT ainsi que le nombre d'étages du projet.	6/15/2025 12:19 PM
35	La ville a besoin de plus de logement pour la classe moyenne a pris raisonnable	6/15/2025 12:09 PM
36	trop haut pour ce secteur, il faut respecter les règlements existants qui sont là pour une raison d'harmonie avec le secteur. Et même ça, ça donne des horreurs comme sur Bowen avec les nouveaux blocs collés sur les bungalow et tous ces arbres coupés. L'entrepreneur devait payé une amende.je me demande si c'est fait.	6/15/2025 12:07 PM
37	Des immeubles multi logements de ce gabarit devrait se retrouver sur de grandes artères.	6/15/2025 12:06 PM
38	Hauteur disproportionnée. C Démolition du patrimoine bâti	6/15/2025 11:54 AM
39	Il va manquer de stationnements et trop de dérogations sont nécessaires	6/15/2025 10:52 AM
40	À mon avis, Magog densifie beaucoup depuis que le gouvernement du Québec a fait des modifications pour les constructions dans les villes et il y a trop peu de loyers abordables dans ces nouvelles constructions. Le but n'est pas de bâtir pour bâtir mais bien de procurer du logement abordable à ceux qui en ont besoin. De plus les constructions deviennent trop hautes. Est-ce que nos infrastructures tiendront avec toutes ces nouvelles constructions? On densifie également la circulation en ajoutant autant de constructions. Par contre les routes sont bien souvent juste rapiécées plutôt que d'être vraiment bien réparées. À long terme, les coûts sont assurément plus grands car rapiécer continuellement coûte cher...mais moins à court terme. Je ne suis pas d'accord avec les choix de courte vue . La densification de traffic accentuera ce problème. Pensons aussi à la quiétude des Magogois. Déjà durant les périodes plus touristiques on ne se sent plus chez nous, avec tous les projets à venir on risque de ne plus se sentir chez nous à l'année.	6/15/2025 10:38 AM
41	Enfin des projets famille abordables près de la plage	6/15/2025 10:36 AM
42	Le projet est beaucoup trop gros à l'échelle du quartier et à l'échelle de la rue. Il ne devrait pas dépasser 3 étages, ce qui serait une construction mieux intégrée. Je ne suis absolument pas contre le développement, mais il doit être fait en respectant l'environnement bâti. En même temps, c' est désolant de voir le manque de qualité architecturale des nouveaux projets d'envergure construits ces dernières années à Magog. C' est triste, ça manque d'originalité et de finesse. Il ne faudrait pas perdre ce qui fait de Magog une ville unique.	6/15/2025 10:14 AM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

43	Pourquoi donner dérogation réglementaires à un promoteur bien nanti. Il devrait se conformer aux règlements et offrir un projet en conséquence.	6/15/2025 8:48 AM
44	Manque de stationnement pour le nombre de logements. Il est très difficile de ne pas avoir de voiture à Magog. Manque 10 places de stationnement plus visiteurs, ils vont se stationner où? Ils vont détruire des gros logement abordables, vont t'ils pouvoir revitaliser les locataires dans un nombre de pied carré équivalent? Pourquoi pour ce projet là on dérogerait des règles d'urbanisme mises en place? Qu'est ce qu'il y a tant de particulier pour ne pas respecter les normes? Il ne pourrait pas le faire moins haut, comme les autres bâtiments? N'ouvent nous pas la porte à plusieurs autres demandes de dérogations ?	6/15/2025 8:47 AM
45	Nous sommes inquiets pour la circulation et le stationnement. Nous sommes sur la rue Olive et empruntons souvent cette rue pour nos commissions. De plus, la hauteur semble imposante pour le secteur, bien que le traitement architectural est vraiment bien. Les promoteurs ont fait un beau travail mais nous croyons que des modifications au projet pourrait améliorer l'acceptabilité de celui-ci. La conservation des arbres sera importante pour réduire l'impact visuel d'un tel bâtiment, mais dans la réalité, les entrepreneurs auront bien de la difficulté à le respecter... travaillant dans le domaine de l'urbanisme, nous savons bien que les plans et la réalité sur le chantier son bien différents. Juste prendre l'exemple des trois bâtiments dans le secteur de la rue Champlain. La volonté de conserver les arbres peut être présente, mais bonne chance pour l'appliquer. Finalement, nous sommes également préoccupés par le nombre de case de stationnement prévu au projet. Des stationnements seulement souterrains, même pas une case par logement. Nous sommes à Magog, pas à Montréal, les gens ont tous des autos, et puis il y a la visite. La rue est très étroite, on ne peut pas croiser quand il y a des voitures stationnées. Nous ne sommes donc pas contre la revitalisation de ce secteur, mais nous restons préoccupés par certains éléments qui sont bien beaux sur papier, mais difficile à appliquer.	6/15/2025 8:46 AM
46	Je veux garder Magog avec son cachet oui touristique mais pas comme le mont tremblant condo condo condo c'est triste de voir tant de constructions et en plus toujours dispendieux pour les plus nantis	6/15/2025 8:37 AM
47	Trop d'étages et expulsion des locataires. Trois étages suffisent.	6/15/2025 8:27 AM
48	Il n'y a rien de plus laid dans une ville que des blocs à condos. Toute l'entrée de Magog (route 112) est déjà un immense parc de blocs entassés les uns sur les autres, sans souci de beauté, sans personnalité. Idem autour du marais et sur la rue Hatley. Mais le plus décourageant, c'est que c'est devant l'église, l'édifice le plus beau, l'édifice phare de la ville. On aime vivre à Magog parce que c'est encore une belle ville de nature. On ne veut pas que Magog devienne Granby ou Brossard...	6/15/2025 8:14 AM
49	Trop gros, trop haut, et la coupe de ses arbre ancestral me brise le cœur sans parler du manque de stationnement au centre ville	6/15/2025 6:53 AM
50	Ne devons pas le nouveau Brossard ou Chambly, le cachet de notre ville est qu'elle n'est pas faite d'unité de condo ou logements à plusieurs étages, tous pareils avec un petit arbre fraîchement planté en facade	6/15/2025 6:48 AM
51	Les bâtiments sont vieux en decriptione . Enfin de beau bâtiment neuf serait merveilleux.	6/14/2025 10:08 PM
52	C'est toujours plus beau que ça paraît. Mais chaque fois qu'un immeuble se dresse plusieurs vues se perdent. C'est encore une fois une poignée de gens qui vont se remplir les poches au dépend des autres.	6/14/2025 9:23 PM
53	C'est un bâtiment extremement trop grand qui va détruire des maisons abordables qui ont été laissées en désuet par le promoteur.	6/14/2025 8:52 PM
54	.	6/14/2025 8:19 PM
55	J'habite au coin St-Patrice et Milette . Ce projet m'inquiète grandement. 5 étages est vraiment trop haut. 54 logements est vraiment trop pour la petitesse de la rue. Je n'ai pas pu assisté à la réunion de consultation mais j'ai lu les documents et j'ai parlé aux voisins. Je ne veux pas que la ville accepte de changer le zonage pour un projet de cette taille!	6/14/2025 7:16 PM
56	Ce projet occasionne la perte d'arbres et d'espaces ancestraux . De plus il nuit directement à la vie citoyenne des résidants actuels de Magog .	6/14/2025 7:13 PM
57	Moi et ma femme vivons depuis plus de 40 ans ce secteur et somme adjacent au projet. Nous vivons actuellement beaucoup de désagréments avec l'immeuble Kezber qui engendre bruit et	6/14/2025 7:09 PM

## Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

trafic additionnel. Le projet de la rue Milette est démesuré en l'état. 54 logements et 5 étage c'est beaucoup trop. La ville ne devrait pas obtempérer et respecter le zonage actuel. La rue Milette est trop petite pour un projet de cette ampleur.

58	Oui à du développement mais NON à cette échelle. Le projet est beaucoup trop gros pour le secteur. La rue Milette est étroite et très courte. 54 logements c'est beaucoup trop de densité et celà occasionnera trop de désagréments tels le trafic/bruit. La congestion du trafic est déjà un enjeux dans le secteur avec des longues files en tout temps de l'année et un enfer en été. Il y a des limites à être complaisant avec les entrepreneurs et à adopter des dérogations au zonage. 3 étage max est déjà bien assez pour le secteur. Le tiers de 54 logement au gros maximum me semble plus acceptable.	6/14/2025 6:57 PM
59	Selon moi les immeubles de 4,5 étages ou plus s'integreraient davantage au quartier autour de la rue Sherbrooke. Autour du lac et du centre-ville, ça risque de dénaturer l'endroit et le paysage environnant. Il y a le mot "nature" dans le slogan de la ville. Arriver près du lac et être entouré d'immeubles rappelant le quartier dix 30 va à l'encontre de cette "nature" qu'on veut mettre de l'avant. Ça risque d'enlever le charme de l'endroit. Oui aux nouveaux projets d'envergure, mais pas à cet endroit.	6/14/2025 6:22 PM
60	C'est immense et ça dénature le secteur. Déjà qu'on l'échappe un peu avec ce qui construit derrière l'ancienne SAQ.	6/14/2025 5:47 PM
61	Ce projet va améliorer ce quartier et permettre d'ajouter des logements supplémentaires et nécessaires. Très positif pour l'embellissement du quartier, de la ville et d'accorder les personnes qui ont besoin d'un logement.	6/14/2025 5:35 PM
62	Immense immeuble vs le voisinage, Doit respecter réglementation en place	6/14/2025 5:04 PM
63	Rue étroite, petit quartier, cela n'a pas ça place même en format réduit.	6/14/2025 5:01 PM
64	Ses pas acceptable pour le centre ville	6/14/2025 4:42 PM
65	ouvrir la porte à ce type de projet est favoriser un accroissement toujours plus important de Magog au détriment de son âme. Voyez ce qui est arrivé à Granby, Cowansville ou encore ce qui s'en vient à Waterloo...	6/14/2025 4:27 PM
66	Trop gros, détruit des maisons, 54 appartements et 44 stationnements quand on sait tous que les parkings à Magog est ce qui manque pourquoi pas empirer le problème. Ils vont se parker où se monde la l'hiver quand le stationnement de nuit sera interdit ? Personne veut de cette immeuble qui va couler les yeux de la tête à habiter	6/14/2025 4:24 PM
67	Le projet est correct sauf le changement de réglementation à 5 étage au lieu de 4. La densité de la circulation devrait être dirigée vers le sud en sans unique. Les arbres devraient être garder ou remplacer.	6/14/2025 2:51 PM
68	Ce secteur est déjà très achalandé durant la saison touristique. Plusieurs projets immobiliers sont déjà réalisés dans ce même secteur, augmentant ainsi l'affluence. Pour les résidents actuels, cela représente des embouteillages qui vont toujours en augmentant, ce qui réduit la qualité de vie ET la qualité de l'air. D'autant que de nombreux arbres ont été coupés à la Pointe Merry. Les nouveaux arbres éventuellement plantés en remplacement, mettront des décennies à être efficaces dans la recapture du carbone. Cette partie du Centre-ville devient très surchargée visuellement avec des immeubles plus en hauteur que les habitations normales et plus massives. Il est envisageable aussi que ces locations ne serviront pas aux citoyens de Magog en majorité. Il semble que les Promoteurs soient en train de prendre possession de cette belle partie patrimoniale de notre Ville (Le côté Nature de Magog s'efface de plus en plus) en dessinant un paysage urbain qui ressemble plus à une métropole qu'à une ville de «campagne». Ce qui, à mon sens, était au départ attrayant pour le tourisme et pour les personnes qui souhaitent s'y établir. Ces logements seront inabordables pour la moyenne des citoyens, comme le sont la très grande majorité des habitations construites dans les dernières années. Est-ce que ces projets servent vraiment la population ou simplement les profits des promoteurs ?	6/14/2025 1:18 PM
69	Je crois qu'un tel projet n'a pas sa place dans ce secteur de la ville.	6/14/2025 12:26 PM
70	Pourquoi détruire et couper de gros arbres au lieu de trouver des terrains vacants	6/14/2025 12:19 PM
71	Ce genre de projet bâtiment est idéaux et vieillira mal dans le temps. Le développement du parc immobilier près du Lac Memphrémagog et du vieux Magog devrait interdire ce genre de bâtiment. Il devrait être plutôt dans la partie de l'est, après l'hôpital ou vers le centre d'achat	6/14/2025 11:34 AM

pour rehausser ce coin qui est vraiment moin beau. Je ne comprends pas que l'urbanisme de la ville pourrait permettre une tel horreur à l'entrée ouest de la ville. J'y favoriserais plutôt des condos ou logement moin en hauteur et plutôt en longeur "style" townhouse. Je suis dans le domaine de l'architecture et construction et je suis un ancien résident de Magog. Je compte bien y retourner éventuellement mais pas si la ville commence à ressembler à une banlieu de Montreal.

72	Doit respecter les règlements d'urbanisme en vigueur sans demander de dérogations quelconques. Je suis d'avis que c'est trop gros, trop haut et trop dense pour ce petit secteur en pleine ville.	6/14/2025 11:33 AM
73	Pourquoi ne pas faire des logements dans les endroits non utilisé sans nuire à la végétation et la population qui vivent actuellement ces habitations. Combien d'usine dans la ville de Magog sont à louer, combien d'espaces commercial sont vide!?! Pourquoi ne pas utiliser ces espaces avant de détruire le peu de verdure qui reste au coeur de la ville pour y ajouter du béton sans oublier mettre des gens à la rue!	6/14/2025 10:20 AM
74	Cela améliorerais grandement l'accessibilité au logement	6/14/2025 9:58 AM
75	Le bâtiment ne respecte pas les normes établies.	6/14/2025 9:53 AM
76	Le projet n'est pas mauvais en soi, il y a des bons côtés, comme le fait que vous tentez de garder le plus d'arbres existants possible. Cependant, je trouve que 5 étages, c'est trop. Et ce même s'ils sont en recule par rapport aux trois premiers étages. Vous allez créer des précédents, ce que vous avez déjà fait avec la bâisse où se situe les enfants terribles, et qu'on veut éviter de recréer. Je trouve que cela fait perdre du cachet.	6/14/2025 9:38 AM
77	Beau projet , bien situé	6/14/2025 9:12 AM
78	Go pour un projet plus petit! Evite la polytion visuel et les problèmes de stationnement!	6/14/2025 8:26 AM
79	Non	6/14/2025 8:16 AM
80	Je n'ai pas trouvé de l'info au sujet des locataires visés par ces nouveaux immeubles - est ce qu'il sagira de logements abordables ? La Ville a une responsabilité à cet égard, particulièrement si des congés de taxes seront offerts plus tard dans le processus. N'oubliez pas que les gens qui ont besoin de logements abordables sont des gens qui débutent leur carrière ou encore qui sont des travailleurs dans le secteur du service. Ils sont donc nos caissières, nos serveurs, nos commis. Nous nous devons d'en prendre soin. D'ailleurs, une Ville transparente se doit de démontrer clairement en quoi une nouvelle offre permettra de répondre aux besoins existants - cette justification ne semble pas se trouver dans le document, voir dans le résumé de dossier présenté qui mène au survey monkey. Merci de bien faire votre travail - vous avez une responsabilité de transparence et d'accès aux informations considérant le fait que vous êtes une organisation qui gère des fonds publics.	6/14/2025 7:41 AM
81	La destruction des bâtiments actuels placera plusieurs familles à faible revenus à la rue. Bien qu'ils mentionnent qu'ils accompagneront chacun des locataires à se relocaliser il ne sera pas possible pour certaines familles nombreuses de trouver des logements abordables assez grands. Le mo tant fixé par la ville comme étant abordable n'est malheureusement pas abordable pour des gens à faible revenu.	6/14/2025 7:13 AM
82	Ça va défigurer cette petite rue. Trop gros bâtiment, stationnements insuffisants. Ca va augmenter la densité humaine et abattre des arbres et perte de végétation tout ça remplacer par de la brique et du béton.	6/14/2025 6:45 AM
83	C'est trop gros pour ce quartier ( trop haut et la superficie est trop importante si il manque de stationnement)(on est pas à Montréal) tout le monde a le droit à un stationnement sinon qu'est qui va arriver en hiver	6/14/2025 5:34 AM
84	Le projet est trop gros pour cette petite rue qui est dans un cartier résidentiel. Le projet est un style trop moderne. Le terrain sur laquelle le projet sera bâti est seulement disponible parce que le promoteur a acheté des maisons dans le but de les détruire.	6/13/2025 11:17 PM
85	Pourquoi pas 3 etages?	6/13/2025 10:42 PM
86	Na	6/13/2025 9:24 PM
87	Ce n'est pas un bon emplacement , et plusieurs choses ne rencontrent pas les normes,	6/13/2025 9:08 PM
88	Les logements ne respectent pas la norme PIIA et je trouve injustifié d'octroyer une dérogation	6/13/2025 9:06 PM

pour ce projet. Plusieurs autres constructions dénaturent le paysage urbain de Magog et donnent une image non accueillante lorsqu'on arrive, un de plus dans un décor pourtant encore préservé par les maisons actuelles. Plusieurs autres terrains seraient également disponibles sans devoir démolir des maisons et relocaliser les habitants. Qu'en est-il du coût écologique? Enfin, la rue Milette est assez étroite mais tout de même fréquentée, ce qui est aussi une nuisance à la sécurité avec un plus grand achalandage.

89	Ma crainte, c'est que si on fait une dérogation pour ce projet pour cinq étages, on ouvre maintenant la porte à d'autres projets similaires qui vont souhaiter faire peut-être six ou sept étages. Il y aura toujours des gens pour faire le plus d'argent possible avec le plus de loyer possible sur un plus petit emplacement possible, mais on se doit de garder le respect du cadre de l'urbanisme de notre belle ville. Un autre préoccupation que j'ai c'est que si nous avons un 54 logements, il risque d'y avoir des familles parmi ses locataires qui dit famille d'enfants qui vont à l'école primaire et secondaires. Est-ce que le bassin de l'école brassard Saint-Patrick peut accueillir encore ce groupe potentiel de clients? Je n'ai pas de réponse, mais j'ai cette préoccupation.	6/13/2025 8:56 PM
90	Projet déconnecté et trop invasif. Déjà que le Ralph est trop gros, Quai des Marinas qui a défiguré le début du centre-ville et encore des condos inaccessibles. Et surtout aucune vision architecturale respectueuse des lieux et du patrimoine bâti de la part des promoteurs et surtout des élus qui commentent des erreurs qui vont durer pour longtemps. Triste	6/13/2025 8:23 PM
91	Il y a surment d'autre endroit mieux pour ce genre d'édifice	6/13/2025 8:17 PM
92	Un autre secteur de Magog pourrait être plus propice à ce genre d'immeuble. On dit pas non... on dit pas à cet endroit	6/13/2025 8:09 PM
93	Trop gros. Trop haut. J'en profite aussi pour dénoncer l'immeuble construit sur la rue Didace qui brise le paysage car il est entre des maisons, immeuble trop gros et haut, pas harmonieux. Une réglementation a été faite, ce n'est pas pour rien. Il faudrait la respecter.	6/13/2025 8:03 PM
94	Trop gros trop haut, gâchons les arbres centenaires	6/13/2025 8:01 PM
95	Après avoir attendu les commentaires de certains citoyens, il semble évident que le projet est beaucoup trop d'envergure pour ce lieu étroit. Je passe tous les jours dans ce secteur et franchement, c'est déjà très congestionné. Bref, il faudrait un plus petit projet.	6/13/2025 7:52 PM
96	Le projet ne respecte pas les règles de la ville en plus de ne pas respecter la faune déjà établie, je ne suis pas d'accord avec ce projet	6/13/2025 7:37 PM
97	Ce projet fait en sorte que nous les habitants de ce beau quartier auront une qualité de vie très défavorable, des personnes âgées qui vivent là depuis toujours devront vivre dans les travaux durant des mois et endurer le chaos qui suivra la fin des travaux puisqu'il manquera d'espace de stationnement etc	6/13/2025 7:14 PM
98	Non	6/13/2025 7:12 PM
99	Non	6/13/2025 6:25 PM
100	Magog était une ville où il faisait bon vivre avec son décor, son architecture, son lac, sa montagne et ses nombreux arbres.. En tant que citoyen, nous avons de moins en moins accès au lac et à la magnifique vue qu'il offre. Il y a de plus en plus de grands immeubles qui coupent les paysages et de moins en moins d'arbres...	6/13/2025 6:08 PM
101	J'ai suivi la présentation du projet de chez moi par la diffusion télé. C'est un trop petit secteur pour avoir un 54 logis. Il faut bien densifier mais pas ENGORGER le secteur. Un 25 logis serait suffisant.	6/13/2025 5:56 PM
102	Je crois qu'il est crucial d'augmenter l'offre de logements à Magog	6/13/2025 5:39 PM
103	L'expérience des promoteurs me rassure. Je trouve que ce projet va non seulement ajouter des logements, mais augmenter la densité nécessaire à la rentabilité des commerces de proximité.	6/13/2025 5:39 PM
104	Trois étages sont à préconiser. Bannir le 5 étages.	6/13/2025 5:37 PM
105	Trop gros, trop haut, mal positionné vs. Les projets déjà en cours dans le secteur	6/13/2025 5:30 PM
106	Trop haut	6/13/2025 5:09 PM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

107	Édifices trop hauts. Non respect du zonage.	6/13/2025 4:44 PM
108	Trop haut et disparate pour le quartier. Stationnement ne comptant pas un stationnement par unité d'habitation dans un coin où les rues sont déjà encombrés. Illogique.	6/13/2025 3:57 PM
109	Arrêter de dénaturer notre ville	6/13/2025 2:55 PM
110	<p>Les bâtiments en hauteur ne devraient jamais dépasser 3 étages, surtout autour du centre historique. L'essence de la ville de Magog réside en quelque sorte en son esprit de village. En autorisant des complexes aussi massif et haut (surtout dans le noyau central de Magog) ca ne fera que dénaturer le cachet unique de Magog, ainsi que d'une dépersonnalisation, endroit qui deviendrait un milieu de vie impersonnel (commun et gris) ressemblant à tout ce qui se construit actuellement dans les grandes villes. Également, ce secteur ciblé qui est tout aussi touristique, se densifiera davantage et ne fera qu'acerber le problème de congestion autour du centre. Ayant quitté la ville de Mascouche après plus de vingt ans, nous avions justement perdu ce sentiment fort d'appartenance à notre ville, laquelle ville avait choisi de faire du de la densification du territoire une priorité et laquelle a été faite de manière sauvage, sans vraiment de préoccupation d'amélioration des infrastructures existantes et nouvelles. Ma conjointe et moi-même sommes venus s'établir à Magog il y a trois ans justement sur la base de dimensions équilibrées des infrastructures de la ville, laquelle a une identité propre à elle, une image nature, historique et culturel. Comprenez moi bien, nous ne sommes pas du tout contre la densification, mais il y a une sonnette d'alarme qu'il faille allumer lorsqu'une ville comme Magog décide d'entreprendre ce virage de densification. Minimiser au maximum la dépersonnalisation de son identité, développer des infrastructures efficientes à la grandeur du développement immobilier et ceci, en maintenant le confort de ses citoyens déjà en place. Vous êtes les gardiens de l'identité de cette superbe ville et vos décisions futurs décideront d'une ville authentique et historique ou bien d'une quelconque ville parmi tant d'autres, c'est-à-dire grise. Soyez des bâtisseurs que la ville de Magog parlera dans ses livres d'histoire, clin d'oeil à la maison Merry !!!</p>	6/13/2025 1:42 PM
111	Stop the over development of the town. This is cheap construction that holds zero architectural integrity or value. This type of development doesn't help or contribute to the wellbeing of the city.	6/13/2025 1:01 PM
112	Tout ceux émis sur le Post Facebook de Patrick Mahony et ceux de Monsieur Gosselin	6/13/2025 12:54 PM
113	Projet démesuré pour l'emplacement. Problème de stationnement en vue	6/13/2025 12:50 PM
114	Ce n'est pas un quartier industriel et une ville où les établissements doivent contrer la beauté de la ville de magog. En changeant l'urbanisme et l'allure de ce secteur, c'est de jouer avec le coeur et la point fondamental de la ville. Que se passe t'il avec l'urbanisme fonctionnel et protection de la ville. Aucun sens	6/13/2025 12:46 PM
115	<p> Antécédents judiciaires de Jean et William Belval William Belval et son père, bailleur de fonds, ont été impliqués dans plusieurs affaires judiciaires. Jean est notamment associé au scandale Norbourg, une affaire immobilière controversée qui a eu des répercussions importantes dans la région de Magog. William Belval a également été cité dans des procédures liées à des projets immobiliers dans la région. Francis Desrosiers, associé de William Belval dans plusieurs projets, a récemment déposé une proposition concordataire en raison de difficultés financières majeures. Son entreprise, Conceptions Desrosiers, affiche un passif de 11,5 millions de dollars, avec un actif de seulement 688 000 \$. Cette situation a conduit à la perte de projets importants, notamment la vente de plus de 600 logements à rénover et l'abandon de 1 000 portes à construire, représentant environ 50 millions de dollars de revenus sur 10 ans. Le projet immobilier sur la rue Milette, porté par William Belval et ses associés, s'inscrit dans un contexte complexe. Les antécédents judiciaires des promoteurs, la provenance douteuse des fonds et les difficultés financières de certains d'entre eux soulèvent des questions sur la viabilité et la transparence du projet. Il est essentiel que la municipalité de Magog prenne en compte ces éléments dans son évaluation du projet, afin de protéger les intérêts des citoyens et d'assurer une rigueur décisionnelle des plus diligentes et responsables. Ne placez pas le conseil et les citoyens de Magog au coeur d'une nouvelle controverse...</p>	6/13/2025 12:44 PM
116	Le projet ne respecte pas les paramètres du zonage H174, mis en place par la ville au printemps 2025. Celui-ci limite le nombre d'unités à quatre par bâtiment et la hauteur à 9 mètres, dans le but de préserver l'identité architecturale et l'échelle humaine du quartier. Or, l'immeuble proposé aurait cinq étages et 54 logements, ce qui excède largement ces balises. De plus, le secteur est situé dans l'aire du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) « Centre-ville historique et ses environs », où des critères d'intégration au patrimoine	6/13/2025 12:22 PM

bâti sont de mise. Ce projet irait à l'encontre de ces objectifs. Accepter ce projet nécessiterait une modification réglementaire ponctuelle par le biais de la Loi 31, d'un PPCMOI ou d'un zonage incitatif. Cela créerait un précédent dangereux, remettant en question l'intégrité des règlements municipaux. Que penseront les propriétaires locaux qui, eux, ont respecté les normes existantes ? Un projet de cette envergure dans un secteur résidentiel relativement paisible entraînerait une augmentation importante de la densité, avec des répercussions sur la circulation, le stationnement, les services publics et la qualité de vie du voisinage. Le tout, sans réelle planification d'ensemble. Bien que le promoteur propose d'intégrer un minimum de six logements abordables, la vaste majorité des unités seront offertes au prix du marché, voire à des loyers élevés, compte tenu de l'emplacement. La démolition des bâtiments existants entraînera par ailleurs le déplacement de locataires actuels, sans garantie de relogement équivalent. Le bilan net pour l'accessibilité au logement est donc négatif ou, au mieux, neutre. Les bâtiments visés par le projet ont été acquis depuis plusieurs années par les artisans du projet, sans qu'aucun effort notable ne soit entrepris pour les entretenir ou en valoriser le plein potentiel. Cette stratégie — laisser les immeubles se dégrader pour ensuite présenter une « solution » sous forme de démolition et de reconstruction massive — s'apparente à une approche spéculative qui a des effets pervers sur le tissu urbain et social. Un tel comportement pourrait être contré par la municipalité au moyen de programmes ou d'incitatifs favorisant la rénovation, l'entretien et la mise en valeur des bâtiments existants, dans une perspective de développement durable et de préservation de l'identité des quartiers.

117	Très bel environnement	6/13/2025 12:22 PM
118	Belval acheté de vieilles maisons, les rénové en surface pour les louer à des prix exorbitants pour les non-riches! Cette fois il veut détruire les maisons des locataires actuels!	6/13/2025 12:17 PM
119	Nous avons besoin de plus de logements abordables et surtout sans défaire notre beau Magog pour les intérêts financiers d'une poignée d'individus.	6/13/2025 12:00 PM
120	Avec ce projet vous aller avoir une superbe vue sur le stationnement de l'église en faire trop c'est comme pas asser , un beau quartier résidentiel sa vous tante pas !!!	6/13/2025 11:45 AM
121	Pourquoi démanteler les vieux quartiers comme ça. Pourquoi pas bâtir de tels bâtiments dans de nouveaux quartiers	6/13/2025 11:10 AM
122	J'espère que la ville soutiendra les habitants de Magog et les règlements en vigueurs.	6/13/2025 10:56 AM
123	Il n'y aura pas assez de loyer à prix abordable pour le secteur et pour la population. C'est absurde qu'il n'y ait pas assez de stationnement pour le nombre de logements. De plus, les immeubles seront beaucoup trop hauts	6/13/2025 10:23 AM
124	Nous sommes une famille qui vivait à Montréal et depuis 10 ans nous sommes venu à Magog pour sa tranquillité , nous avons une maison déjà toute payé, mais nous pensons au gens qui ne peuvent pas se payer un logement à des prix exorbitant , Je suis triste pour eux.	6/13/2025 10:03 AM
125	Bâtiment bcp trop gros besoin de repenser et de faire ça plus petit. Je comprends la densité et le besoin de refaire cette partie du quartier mais besoin de rendre ça plus attrayant.	6/13/2025 9:14 AM
126	Voir à construire des logements dans un espace restreint et dans un lieu historique de la ville pas pour moi !	6/13/2025 9:00 AM
127	Trop de logements, trop de gros immeubles, trop haut, pas assez de stationnements et trop cher en plus de démolir des immeubles ou vivent déjà des familles. Trop de demandes de dérogations.	6/13/2025 8:08 AM
128	J'ai choisi de vivre à Magog pour la qualité de vie et non pour y voir construire de gros immeubles locatifs... ce sera désolant et triste. Je suis contre le projet.	6/13/2025 8:02 AM
129	Je ne suis pas d'accord avec tout les changements concernant ce projet!	6/13/2025 7:58 AM
130	Integration paysagere a la ville de Magog, impact sur la visibilité de l'église qui est un attrait majeur du portait de la ville Delocalisation des résidents est inacceptable	6/13/2025 7:56 AM
131	Contre le fait de modifier le règlement d'urbanisme et de faire passer la limite d'hauteur à 15m. Cela impacterait de beaucoup le visuel du quartier	6/13/2025 7:52 AM
132	Dommage car ces logements ne seront pas abordables	6/13/2025 7:45 AM
133	Il y a déjà beaucoup de nouvelles constructions de logements entamés (rue Hatley, rue principale). Ces unités ne sont pas toutes loués encore (prix probablement trop élevé?). Ce	6/13/2025 7:31 AM

## Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

projet n'en est pas un qui est urgent, il y a matière à réfléchir à ce qui est prioritaire, d'autant plus qu'il n'y aura pas de stationnement pour tous.

134	Ne respecte pas les règlements de zonage, aucun stationnement de prévu	6/13/2025 7:19 AM
135	Il faut préserver le peu d'arbres qu'il reste dans notre ville ET que les constructions soient conformes aux règlements établis par la ville. Il y a eu une construction très haute sur la rue didace, je ne peux pas croire que cela ait été possible, c'est désastreux pour les résidents autour qui perdent leur intimité. Et c'est visuellement affreux.	6/13/2025 7:01 AM
136	L'offre de logements à Magog est en ébullition et ce sont tous des logements inaccessibles de par leurs prix pour des gens avec faible revenu, ou même avec un revenu dans la moyenne. De plus, c'est ce qui fait le charme de Magog que d'entrer dans une ville qui fait touristique, avec sa nature près de la plage. Rajouter encore des immeubles et abattre des arbres vient encore enlever à ce qui fait notre charme.	6/13/2025 6:59 AM
137	Des règlements sont en place pour éviter la démesuré mais, ces gens d'affaires riches, influents et obstinés trouvent toujours les moyens de les contourner, ce qui crée des précédents et au final on perd le charme qui au départ, avait attiré ces gens d'affaires ici.	6/13/2025 6:29 AM
138	totalemennt irrespectueux	6/13/2025 6:28 AM
139	Le projet n'est pas compatible avec le quartier. Les familles ont généralement plus qu'une voiture et le projet prévoit moins de place que le nombre d'unité. 55x65. Sans parler des visiteurs. Ça va être un désastre pour l'entourage.	6/13/2025 6:26 AM
140	Trop forte augmentation de logements dans le secteur centre risque de causer une augmentation trop grande de la circulation automobile. Une amélioration des voies d'accès et de sortie du secteur devrait à recevoir rapidement, même si ce projet était refusé parce que le problème est déjà présent.	6/13/2025 6:19 AM
141	L'architecture ne convient pas Ce quartier est rempli de bâtiments tout briques ou presque La maison Merry, la brasserie Memphré deviennent seules avec une architecture qui rappelle que Magog est une ville de villégiature située à la tête d'un majestueux Lac! Ce serait agréable de voir des unités de logements avec style et classe et non moderne, froid tout briques avec hauteur convenable	6/13/2025 5:33 AM
142	Je trouve que présentement, à Magog, il n'y a pas de diversité dans l'apparence des immeubles. On dirait qu'il existe maintenant seulement 5 couleurs... noir, gris, brun, beige et blanc. Depuis quelques années, il n'a plus de couleurs, l'apparence des immeubles tant résidentiels que commerciaux rendent presque dépressifs. L'originalité n'est plus au rendez-vous!	6/13/2025 5:21 AM
143	Honnêtement, je ne peux pas rester silencieuse devant ce genre de projet. Ce qu'on nous propose, c'est 54 logements sur 5 étages, dans un quartier résidentiel paisible... c'est beaucoup trop gros pour l'endroit. Voici pourquoi ça ne passe pas : C'est 13 fois plus de logements et 60 % plus haut que ce que la réglementation permet dans ce secteur. Pour construire ça, il faudrait démolir 5 maisons déjà existantes. Très peu d'unités seront abordables, donc ça ne règle pas vraiment les besoins en logement pour les gens d'ici. Il y aurait seulement 44 places de stationnement pour 54 logements, aucune pour les visiteurs, dans un coin déjà très achalandé. En plus, on va perdre de gros arbres matures, et subir pendant des mois le bruit, la poussière, peut-être même du dynamitage... Je suis pas contre le développement, mais pas à n'importe quel prix. Ce projet ne respecte ni l'esprit du quartier, ni les règlements en place.	6/13/2025 5:09 AM
144	Si vous acceptez ce projet c'est indigne de vous, voyons vous allez cacher la vue de tout ceux qui demeure autour et en tous ces arbres qu'ils vont coupés sans rien dire ! et ceux qui coup des arbres chez leur propre terrain vous leur faites payés l'amende!!! quel sorte de êtes vous donc à l'hotel de ville !!!!	6/13/2025 2:29 AM
145	Coupes d'arbres excessives, manque de stationnement pour les résidents et visiteurs, encore des unités locatives...	6/13/2025 1:11 AM
146	Je trouve le projet ne reflète pas des logements à coût abordable afin de vraiment aider les gens qui ont besoin d'un toit sur la tête, sinon il n'aide que le promoteur en lui donnant carte blanche pour des coûts exorbitants de loyer qu'il veut entreprendre pour son propre profit....	6/12/2025 10:52 PM
147	Faites vos grosses constructions dans d'autres zones !	6/12/2025 10:31 PM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

148	Trop gros et pas sa place à cet endroit	6/12/2025 9:50 PM
149	Maximum 3 étages et avec un cachet	6/12/2025 9:48 PM
150	Seulement 6 unités sur 54 à prix abordable? J'ai des doutes sur relocaliser les locataires des immeubles qui vont être démolis.	6/12/2025 9:42 PM
151	Projet ridicule , urbanisme non conçu pour un tel projet , bâtiments de 5 étages ? Vraiment ? 54 unités ? Vers où notre ville s'enva tel ? Administration trop permissive, mauvaise gestion de la mairesse , pensez aux jeunes familles magogoise qui n'ont plus le pouvoir d'achat de s'établir dans leur ville natale, aucun développement pour des premières achatrice , tout est conçu pour attirer les gens de la région métropolitaine au lieu de ce concentrer sur c'est propres citoyens en devenir	6/12/2025 9:32 PM
152	Pas assez d'espace verts et d'arbres dans cette section de la ville.	6/12/2025 9:22 PM
153	Mauvaise en placement	6/12/2025 9:18 PM
154	Minimum 1 stationnement par adresses et même devrait être plus pour les visiteurs.	6/12/2025 9:17 PM
155	Non	6/12/2025 9:09 PM
156	Complètement démesuré comme projet. Et dénature l'environnement. En tant que citoyenne je trouve qu'avec un tel projet on perd complètement l'essence de la ville. Je crois qu'avec les nouveaux bâtiments du centre-ville on n'a déjà perdu l'effet chaleureux de notre ville. Des bâtiments beaucoup trop haut et d'y e trop grande envergure.	6/12/2025 9:04 PM
157	Beaucoup trop d'étages et manqueraient des stationnements pour combler les besoins des locataires à cet effet ce qui engendrerait beaucoup de stationnement dans les rues avoisinantes qui sont amplement assez monopolisé déjà.	6/12/2025 8:51 PM
158	De belles maisons avec cachet seront détruites. Est-ce que les gens qui serons délocalisés seront relogés dans les mêmes conditions et au même prix?	6/12/2025 8:28 PM
159	J'espère que si ça se fait, ces logements ne seront pas seulement pour les bien nantis d'autres Villes.	6/12/2025 8:17 PM
160	Ce projet est de trop grande envergure pour le contexte d'un petit quartier résidentiel et le projet est surtout incomplet et ne tient pas compte de points cruciaux comme les places de stationnements, les problèmes circulation que ça engendrera, les locataires qui devront être relocalisés (ok, mais où??????), les risques et garanties pour les voisins de ce projet ...etc	6/12/2025 8:17 PM
161	- Les bâtiments déjà en place sont beaucoup plus harmonieux avec le style "magogois" - Interdiction de bâtir un 4e et 5e étage, même en "retrait". Ça détruit complètement l'unité qui régnait avant l'arrivée des Belval et autres.	6/12/2025 8:15 PM
162	Beaucoup trop gros ces édifices! Beaucoup trop haut! La ville est de plus en plus laide! Très dommage que nos élus laissent passer de telles aberrations! Scandaleux	6/12/2025 7:54 PM
163	On ne peut pas raser cette zone verte si importante pour de l'asphalte et bâtiment! Cela va créer une pollution visuelle pour tous et pauvre résident du quartier et l'église !! Je suis contre, mes parents habitent tout près et j'ai grandi ici	6/12/2025 7:48 PM
164	On va se le dire, la rue Milette fait dur sans bon sens, la proposition des plans respecte bien l'architecture des maisons anciennes de notre ville. J'ai écouté les voisins de ce projet le 10 juin, ils devraient être enchantés de ce projet... La ville doit continuer de supporter les gens qui veulent investir chez nous pour un Magog plus frais, à portée de tous.	6/12/2025 7:41 PM
165	Bravo !	6/12/2025 7:35 PM
166	Projet qui défigure le voisinage et qui affecte l'homogénéité du secteur.	6/12/2025 7:29 PM
167	Trop gros, coupe d'arbres ancestrales, architecture trop urbaine comme îlot tourigny, raph etc....	6/12/2025 7:23 PM
168	Je ne comprends pas pourquoi la ville de Magog permet la construction d'énormes édifices qui détonnent complètement avec le caractère intime de la ville. Ils sont tous très semblables et laids.	6/12/2025 7:23 PM
169	Ça suffit les grosses bâties autour du lac...dès le nouveau géant c'est archi laïd.	6/12/2025 7:20 PM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

170	C'est un quartier résidentiel avec des maisons, des duplex maisons de ville et des blocs de condominium de moins de 10 ou 12 habitations et moins. Ajouter cet immeuble avec plusieurs résidents qui devront mettre leur véhicules dans la rue... non merci!	6/12/2025 7:19 PM
171	Pourquoi faut-il toujours ne pas respecter les normes déjà en place ? Alors pourquoi instaurer ces normes ?	6/12/2025 7:04 PM
172	Est-ce vraiment des logements à prix modiques ??? .4 étages suffit et pour les stationnement, chaque loyer presque toujours 2 autos et les visiteurs aucune places. Les rues on peux plus se stationner, ce qui veux dire pas visiteurs pour personnes en désaccord pour tout ça merci	6/12/2025 6:53 PM
173	L'emplacement d'un immeuble de cette envergure n'a pas sa place sur cette rue	6/12/2025 6:53 PM
174	Couper des arbres nous sommes entraînés à perdre notre visage d'une belle petite ville , nous avons une ville sans trop de congestion et avec une vivabilité acceptable nous avons un territoire pour 25,000 ou 30,000 personnes pas pour 40,000 personnes.	6/12/2025 6:40 PM
175	Se quartier fais partie du charme de notre ville je vois pas pourquoi il faudrait faire sa	6/12/2025 6:37 PM
176	Certains des bâtiments sur cette rue ont besoin de beaucoup d'amour. Le projet, tel que présenté dans le document, semble un ajout respectueux de l'offre de logements locatifs à Magog.	6/12/2025 6:37 PM
177	Pourquoi les promoteurs ne respectent pas les règles de la ville avant de présenter un projet	6/12/2025 6:37 PM
178	Si c'est selon les normes actuelles de la ville oui , mais non si la ville doit modifier les normes	6/12/2025 6:18 PM
179	Je me demande pourquoi avoir utilisé l'argent des citoyens pour concevoir un plan d'aménagement sur notre territoire et très peu de temps après on commence déjà à y apporter des changements majeurs. Évidemment que 54 logements sur la rue Millette aura un très gros impact. Doubler le nombre de loyer actuel sur cette rue pourrait être convenable mais pas 54 logements. Les arbres actuels, car il y'en as plusieurs. Que feront-ils pour remplacer cette perte. Il n'en restera plus évidemment. Je crois que ce secteur est suffisamment saccagé pour le moment vous ne trouvez pas ?	6/12/2025 6:08 PM
180	petite rue déjà passante pas de sens unique	6/12/2025 6:00 PM
181	Non	6/12/2025 5:55 PM
182	Pas de bon sens!	6/12/2025 5:51 PM
183	Projet inacceptable	6/12/2025 5:36 PM
184	Il faudrait que le train du CPKC ait été pris en compte et que les gens ne se surprennent pas si les prix de loyers augmentent. Je vois le quartier des lumières à Montréal et je me demande si l'entrepreneur n'oubliera pas les logements sociaux.	6/12/2025 5:33 PM
185	Faire du centre ville de Magog une destination encore plus accessible donnant un essor économique aux commerçants	6/12/2025 5:30 PM
186	L'école ne pourra jamais accueillir autant d'enfants si il ya des familles, le déboisement est défavorable pour la nature et l'environnement. Je trouve que c'est déplorable de faire autant d'appartements	6/12/2025 5:27 PM
187	Ne nous laissons pas envahir encore plus par tout ces projets qui déforment notre belle ville	6/12/2025 5:25 PM
188	Assez c'est assez	6/12/2025 5:00 PM
189	Le secteur est inadapté à ce genre de projet selon moi de vieille emplacement industriel devrait être considéré pour ce genre de projet	6/12/2025 4:58 PM
190	Non	6/12/2025 4:56 PM
191	Gardons des espaces verts!	6/12/2025 4:47 PM
192	La hauteur du projet ainsi que la quantité de logements est au dessus de la loi. Je préfère garder ma ville simple et paisible.	6/12/2025 4:40 PM
193	Un édifice de cette ampleur dans cette zone déjà surchargée est une aberration, projet à revoir! Merci de consulter la population.	6/12/2025 4:29 PM
194	Je crois qu'il y a assez de logements!	6/12/2025 4:28 PM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

195	Je ne trouve pas ce projet réaliste compte tenu de la largeur de la rue, de la hauteur prévue des bâtiments et du nombre insuffisant de places de stationnement	6/12/2025 4:27 PM
196	Nous m'avons pas besoin de construire plus dans ce secteur nous pourrions aller chercher un peu plus loin de la ville	6/12/2025 4:21 PM
197	Trop haut pour le secteur et démolition d'une maison en bonne état (166)	6/12/2025 4:20 PM
198	Beaucoup trop de logements envisagés pour cet endroit. Le cachet du centre ville n'est pas intégré dans les photos des immeubles prévus. Un look trop moderne.	6/12/2025 4:16 PM
199	Un peu plus d'arbres svp	6/12/2025 3:51 PM
200	Pour une hauteur maximal de 3-4 étages. Faudrait pas enlever la beauté du clocher. Oui je suis d'accord	6/12/2025 3:51 PM
201	La hauteur devrait être de 3 étages maximum. C'est une rue étroite et ce secteur a déjà beaucoup de circulation. Problèmes à venir.	6/12/2025 3:42 PM
202	Un projet est bien mais plus petit serait plus dans l'esprit et l'image de la ville	6/12/2025 3:36 PM
203	Serait favorable si : - une acceptation unanime des citoyens habitant déjà la rue; - les arbres matures sont préservés (difficile de croire que les arbres seront préservés. Risque de faire pareil comme la disparition de la végétation survenue au coin Tupper et Collège); - 3 étages seraient la meilleure solution pour une vision uniforme de l'environnement	6/12/2025 3:28 PM
204	Malheureusement la Ville de Magog a une drôle de vision du développement immobilier à Magog avec d'immense bâtiment qui ne nous ressemble pas... combien coûte une assemblée publique, des consultations, etc. Alors qu'il y a déjà des règles d'établi? C'est un projet qui fait absolument aucun sens.	6/12/2025 3:28 PM
205	Trop gros, trop dense, exige trop de dérogations	6/12/2025 3:21 PM
206	Il faut être à l'écoute des citoyens. Il y a d'autre endroit pour effectuer ce projet sans impacts pour d'autres familles	6/12/2025 3:19 PM
207	Non	6/12/2025 3:12 PM
208	Ça serait beaucoup plus pertinent de construire des logements abordables que des logements de luxe, il y en a assez à Magog. De plus, quel gâchis visuel.	6/12/2025 3:04 PM
209	Non	6/12/2025 3:02 PM
210	Trop de circulation sera engendré dans un secteur déjà congestionné aux heures de pointes. Manque de stationnement dans une ville déjà sans transport collectif. Perte de la vue du clocher à partir de la piste cyclable, n patrimoine tellement beau à voir à partir de la pointe Merry et la piste cyclable. Pertes des arbres, déjà qu'il en manque au centre-ville. Urbanisation grandissante qui fait perdre le sentiment de village tranquille et touristique.	6/12/2025 3:00 PM
211	Non	6/12/2025 2:58 PM
212	Beaucoup trop d'unités pour le centre ville il est déjà encombré avec la tour à condo. Et surtout l'architecture moderne est horrible	6/12/2025 2:54 PM
213	Non	6/12/2025 2:52 PM
214	Trop gros et ça va créer un précédent. Limmeuble n'a pas assez de stationnement pour le nombre de logement. Les stationnement à Magog sont déjà difficile en été	6/12/2025 2:49 PM
215	Protégez nos arbres, Protégez cet espace pour nos enfants	6/12/2025 2:46 PM
216	Beaucoup trop gros	6/12/2025 2:38 PM
217	Ce n'est pas un projet pour ce secteur. La construction d'un immeuble de 5 étages trop haut (mur), le nombre de logements vs la circulation dans ce secteur déjà passablement difficile, et le nombre de logements vs les cases de stationnement pas assez. Il va y avoir encore plus de circulation quand les condos en construction seront terminés, un coin de la ville trop embourbé. La construction de logements pour les gens d'ici à des prix abordables, c'est ça qui est recherché. Faire attention à l'architecture déjà existante et aux normes d'urbanisme pour une ville à hauteur d'homme.	6/12/2025 2:38 PM

## Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

218	On comprend la densification mais il faut trouver les bons projets aux bons endroits (comme par exemple je salue favorablement le projet rue Desjardins pour logements abordables). Ce secteur est très achalandé l'été et créera plus de perturbations. La hauteur est trop élevée pour le secteur. Aussi le projet répond à des gens fortunés au détriment de ceux qui vivent dans ce quartier actuellement et qui seront délogés.	6/12/2025 2:36 PM
219	Trop gros pour un quartier résidentiel, et donne pas une belle image de Magog en entrant dans la ville. Concept architecturale plus qu'ordinaire.	6/12/2025 2:31 PM
220	Trop de logements et pas assez de stationnements. Il y a donc un risque que les propriétaires soient tentés de louer à court terme (AirBNB)	6/12/2025 2:30 PM
221	Beaucoup trop gros pour le quartier problème de circulation à prévoir et ça va bloquer la vue de plusieurs.	6/12/2025 2:25 PM
222	Projet trop grand pour le secteur qui mettra des familles à la rue. Je trouve que ce projet n'a pas sa place dans notre petite ville.	6/12/2025 2:24 PM
223	Densifier est une chose mais détruire un quartier aux détriments des résidents pour favoriser un promoteur est inadmissible	6/12/2025 2:23 PM
224	Les dérogations de nombre de logement et de la hauteur des édifices c'est un gros non	6/12/2025 2:15 PM
225	Juste pour le stationnement c'est idiot	6/12/2025 2:15 PM
226	Si il n'y a pas assez de stationnement pour tous les logements, ça va être le chaos dans ce quartier déjà chaotique. La notion d'arbre de qualité est complètement BS, un chêne de 5 ans ça vaut pas un érable mature. Et puis le plan de préservation des arbres c'est un gros mensonge, il y a littéralement la moitié des arbres "préservés" qui empiètent sur la zone occupée par le bâtiment, et personne va faire le revêtement extérieur dans les branches, sans parler de laisser celles-ci frapper dans les fenêtres quand il va venter.	6/12/2025 2:08 PM
227	Ses sur que sa na pas sa place a cette endroit	6/12/2025 2:05 PM
228	Sur 66 ou 54 logements, seulement 11 logements abordables. Nous n'avons plus de place à vivre confortablement financièrement. Magog n'est plus ma ville.	6/12/2025 2:01 PM
229	Magog se débauche de plus en plus sur l'acceptation de lotissement qui contreviennent aux zonages et aux règles établies. Magog une ville de riches condos/logements au détriment de la beauté/quiétude des résidents.	6/12/2025 1:40 PM
230	Où est-ce que les familles à faible revenu qui ont besoin de plus qu'un 3 et demi à prix abordable vont se loger	6/12/2025 1:29 PM
231	Trop de concentration de logements. Manque de stationnement pour les loyers. Hauteur maximum trop élevé et obligation d'une dérogation au plan d'urbaniste.	6/12/2025 1:24 PM
232	Ce n'est pas des condo que nous avons besoin c'est des logements a prix modique	6/12/2025 1:15 PM
233	Stop aux tours élevées. Le traffic est déjà l'enfer dans ce coin là, cela va devenir cahotique. Plus de logements abordables!	6/12/2025 1:15 PM
234	Circulation très difficile arbre nature pas une bonne idée	6/12/2025 1:01 PM
235	Oui, allez de l'avant avec ce projet. On a besoin de nouveaux logements à la grandeur de la province. Continuez avec ce projet et avec le projet des Habitations de L'Équerre. Continuez à être des leaders provinciaux. J'ai 3 jeunes entre 15 et 20 ans et j'aimerais bien les voir rester à Magog. Ces logements sont nécessaires. On a besoin de l'aréna, du skate park et d'écoles aussi. Une nouvelle école secondaire privée serait la bienvenue. On a besoin de nouvelles taxes et ce genre de projets rapportera à toutes la communauté magogoise. Je vous encourage aussi à explorer les projets intergénérationnels. L'habitation avec 3 ados et mes parents en pandémie a été salutaire pour toute ma famille.	6/12/2025 12:53 PM
236	Uni.inc sont des promoteurs fière et professionnels .ils vont s'assurer que tout soit au bien-être des résidents et des règlements municipaux	6/12/2025 12:46 PM
237	LA ville de magog semble avoir un orientation d'immeuble excessivement haut et qui ne respecte pas la urbanisation d'une petite ville (Nous ne sommes pas brossard)	6/12/2025 12:44 PM
238	Localisation idéale pour accéder aux services à proximité à pied. Effort fait pour conserver les arbres et intégrer de la végétation dans l'aménagement. L'idée de rendre la rue Milette à sens	6/12/2025 12:42 PM

## Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

unique est bonne pour limiter les inconvénients liés à l'ajout de résidents et éviter l'utilisation comme transit.

239	C'est beaucoup trop gros pour le secteur. Ça ne respecte pas plusieurs normes. Le manques de places de stationnement va créer des problèmes. En plus ce secteur est de plus en plus congestionné (refoulement du trafic du coin 112 et st-patrice ou merry)	6/12/2025 12:12 PM
240	Je ne suis pas complètement contre l'idée de construction d'immeubles à logements, mais pas en allant contre le zonage actuel.	6/12/2025 12:05 PM
241	Non	6/12/2025 12:02 PM
242	Il y a trop de changements à faire aux règlements de zonage. La hauteur des bâtiments risque de masquer la vue sur l'église, le nombre de stationnements est vraiment insuffisant et augmente la circulation dans une zone déjà achalandé. Il faut protéger le lac il y a déjà beaucoup trop de densité près du lac. Il faudrait voir en Europe comment les villes de la grosseur de Magog protège leur environnement et leur patrimoine.	6/12/2025 12:02 PM
243	Je considère qu'il y a plus de besoin pour des logements abordables que pour des logements de luxe	6/12/2025 11:58 AM
244	Bâtir des logements je suis d'accord mais peut-on garder un standard moins élevé en hauteur et superficie. Et du stationnement important	6/12/2025 11:48 AM
245	Manque de stationnement pour les résidents.	6/12/2025 11:17 AM
246	Beau projet, bien réfléchie, ça fera du bien d'embellir l'entrée de la ville !	6/12/2025 11:16 AM
247	Tros gros pour la localisation. Ce n'est pas un endroit à logement. Priorité ancienne dominion textile	6/12/2025 11:06 AM
248	Je pourrais être pour si on se limitait à 3 ou maximum 4 étages, aussi si on ajoutait plusieurs places de stationnements intérieures.	6/12/2025 11:03 AM
249	Détruire une belle place pour 54 logements y'a sûrement une meilleur place pour les logements	6/12/2025 10:47 AM
250	Selon les données offertes, on parle de démolir des maisons à caractère patrimoniale sur un îlot/quartier conservant à l'heure actuelle ce cachet. Ce faisant, on démolit des logements abordables. Au final, c'est 3 logements abordables de moins qui seront issus de ce projet, en plus de délocaliser les résidents qui ont un milieu de vie intéressant actuellement, et d'offrir des espaces réduits pour les quelques nouveaux logements "abordables". Ce n'est pas une bonification pour les citoyens ni une offre pour un répondre à un besoin. La hauteur est exagérée et aura un impact visuel même du plateau de la rue Merry. Le promoteur a acheté en connaissance des règlementations et doit assumer son investissement dans le cadre de celles-ci.	6/12/2025 10:46 AM
251	Pas assez de places de stationnements pour le nombre de logements. La hauteur de l'immeuble prévu est trop haute à comparer aux autres immeubles du quartier. La hauteur max de 9 mètres dans le règlement de zonage devrait être respectée.	6/12/2025 10:25 AM
252	La construction d'un tel immeuble va à l'encontre du plan d'urbanisme. Un stationnement qui ne donne même pas un espace de stationnement par logement entraînera des voitures dans les rues (qui ne sont déjà pas très larges) et provoqueront de la congestion. Nous sommes une petite ville, ne prenons pas exemple sur la grande ville de Montréal. Dans les dernières années, vous avez autorisés énormément de projets qui favorisent des promoteurs. Ce n'est pas des logements qui manquent, c'est l'accès à la propriété dans notre ville. Les magogois qui sont nés ici et veulent rester ici n'ont, pour la majorité, pas accès à la propriété, car trop cher. Les logements qui se construisent ne sont pas accessibles.	6/12/2025 10:24 AM
253	Un immeuble à logements seulement s'il s'agit de logements abordables. Moins de 1000\$ pour un 4 1/2 et moins que 1250\$ pour un 5 1/2 c'est de ça que la population a vraiment besoin. Nous avons assez de retraités fortunés à Magog, ce sont des logements abordables dont les citoyens ont vraiment besoin.	6/12/2025 10:22 AM
254	Hauteur du bâtiment	6/12/2025 10:19 AM
255	Pas besoin de grand logement de 15mètres de haut, ça brisera le « style » chaleureux de Magog (on est pas à Montréal et on veut pas l'être si on est à Magog)! De plus il n'y a pas assez de stationnement pour la bâtie et en plus il faudrait vendre une partie du terrain de la ville. À la place de construire et reconstruire pour des logements à des prix trop élevés,	6/12/2025 10:10 AM

pourquoi pas me planter des bons arbres sur le terrain, on se fait dire de prendre soins de notre planète car elle se dégrade, pourquoi ne pas garder des belles parcelles de terrains pour en faire quelque chose qui éventuellement aura un impact sur la planète et non faire de la surconsommation. Il y a déjà d'autre logements à louer à Magog autant pour les moins fortunés jusqu'à aller à des logements « pour riches ».

256	Bâtiment beaucoup trop gros	6/12/2025 10:09 AM
257	Nous sommes en pénurie de logements donc ce projet est essentiel	6/12/2025 10:09 AM
258	Le projet s'intègre parfaitement au quartier. J'imagine bien mes parents s'installer là lorsque quitteront la maison. Formidable secteur à proximité des sentiers des marais et du lac.	6/12/2025 9:55 AM
259	Besoin que une des deux arrivées dans la ville soient un peu plus accueillantes. Comme ce sera pas dans le bas de la ville autant se consacrer sur celle du haut !!!!	6/12/2025 9:47 AM
260	Des logements qui ne sont pas abordables	6/12/2025 9:46 AM
261	L'emplacement est peut être particulier mais il est vraiment indispensable de faire des améliorations dans cette partie d'entrée de la ville. Entre une énorme bâtie qui n'est toujours pas ouverte depuis des années et des rues adjacentes complètement en ruines (trottoirs...), une pseudo zone commerciale inactive, mettre une densité de population plus forte à cet endroit dynamiserait surely cette entrée de ville.	6/12/2025 9:46 AM
262	Non	6/12/2025 9:43 AM
263	Aucun commentaires	6/12/2025 9:42 AM
264	Je trouve intéressant d'augmenter la densité, pour favoriser l'achalandage et le dynamisme de la ville. En août prochain, je serai résident de la ville Magog, et j'espère que le centre-ville continuera de se revitaliser.	6/12/2025 9:41 AM
265	Se référer au commentaire de Dominique Labonté sur Spotted Magog. Il me semble que TOUT est là. Ne touchez plus au noyau institutionnel de Magog qui est déjà assez amoché merci.	6/12/2025 9:31 AM
266	Une hauteur de 5 étages dans un si petit espace et sur une rue très étroite n'est pas une bonne idée. étages est au dessus des normes. Il y aurait aussi une coupe d'arbres centenaires ce qui serait très dommage. Un projet oui, mais de plus petite envergure serait bienvenue.	6/12/2025 9:28 AM
267	Trop haut et trop gros nombre de logements	6/12/2025 9:16 AM
268	Pourquoi casser le paysage au profit une personne ou groupe	6/12/2025 8:57 AM
269	C'est assez les gros bâtiments vous êtes entrain de priser notre ville comme le gros bâtiment coin merry c'est comme la pointe merry tout détruit	6/12/2025 8:37 AM
270	non	6/12/2025 8:19 AM
271	Difficile de comprendre qu'un tel projet soit à l'étude par la ville si il ne respecte pas certains règlements...	6/12/2025 8:13 AM
272	Je crois qu'il faut dire les choses telles qu'elles sont. Peu de ces logements seront vraiment abordables et c'est le besoin de la population d'avoir des logements pour nos personnes âgées et pour nos jeunes qui commencent dans la vie.	6/12/2025 8:08 AM
273	Le nombre de stationnement est inférieur à la demande actuelle, surtout pour des gens aisés. Beaucoup trop haut et le règlement municipal ne doit PAS être modifié pour accommoder ce projet, entrave à la mixité sociale importante et enjeux environnementaux non gérés.	6/12/2025 8:06 AM
274	Le beau paysage de notre ville avec son cachet et belles petites maisons est maintenant envahi de méga construction, il n'y a plus de végétation au centre ville et les nouveaux bâtiments sont beaucoup trop gros par rapport à l'architecture qui attire les touristes.	6/12/2025 7:58 AM
275	Nous avons besoin à Magog des immeubles locatifs abordables à 100%, et non 10%. Je crois que nous en avons assez construits ces dernières années sur la rue principale. Pour les gens de Magog ce ne sont pas des loyers excessivement dispendieux qu'ils ont besoins, ils n'ont pas les moyens. Vous commencez par dire oui et les locations abordables finissent à 10 % seulement à chaque fois et c'est dans toutes les nouvelles constructions de Magog. Les gens de Magog sont obligés de s'exilés à l'extérieur de la ville car Magog est rendue trop dispendieux pour eux.	6/12/2025 7:57 AM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

276	Sa gâche tout se gartier	6/12/2025 7:53 AM
277	Trop haut , manque de stationnement, trop gros	6/12/2025 7:52 AM
278	Il fait respecter les normes en places. Elles existent pour de bonnes raisons.	6/12/2025 7:48 AM
279	Non	6/12/2025 7:44 AM
280	Non	6/12/2025 7:25 AM
281	Le projet ne repond pas a plusieurs des normes en vigueur dans la grille d'usage du secteur dont la hauteur nombre de stationnements par logements ( qui est regie selon le nombre de chambres) un laisser passer pour ce projet est un laisser passer pour des projets de reno ou maisons neuves des autres citoyens, je vois sa comme sa	6/12/2025 7:13 AM
282	Ce qui fesais le cachet de notre ville est entrain de disparaître pour faire place a tout ces gros immeubles quelle tristesse bientot on ne sera plus qu'une ville de béton sans ame	6/12/2025 7:12 AM
283	les gens présents a la consultation ont bien exprimé ce que j'en pense. Ils ont bien raison.	6/12/2025 7:11 AM
284	C'est déjà le chaos à cet endroit surtout en saison estival . Le règlement pour les logement c'est 2 espace par logement alors là nous avons une espace de 0,815 par logement aucune logique et où vont se stationner les autres et les visiteurs? Chaos assurer . Sans compter espace vert qui est amputé. Que les promoteurs retournent à leur planche afin de respecter la législation comme tout les autres citoyens	6/12/2025 7:05 AM
285	La dérogation pour la hauteur de fait aucun sens le 9mètre est déjà bien suffisant d'autant que le risque d'abolir les immeuble autour est trop grand pour les personne qui y réside déjà. Avec ce type de bâtiment nous perdons l'essence de Magog	6/12/2025 6:57 AM
286	Une édifice de cette envergure est inacceptable , dans notre environnement	6/12/2025 6:56 AM
287	C illogique pour les arbres et le manque de stationnement	6/12/2025 6:51 AM
288	La ville de Magog ne respecte pas son récent plan d'urbanisme. D'autre part, plusieurs points sont non gérés dans le projet : gestion de l'eau, gestion de la circulation, stationnements insuffisants, non respect de la hauteur des bâtiments, impact visuel important, trop gros, relocalisation des résidents à revenus modestes, réduit considérablement la mixité sociale, impact environnementaux, en bref ce projet est irrespectueux et axé sur le profit et l'argent, autant pour le promoteur que la ville.	6/12/2025 6:49 AM
289	Projet beaucoup trop immense pour cette petite rue .	6/12/2025 6:40 AM
290	5 étages dans ce secteur c'est beaucoup trop élevé.	6/12/2025 6:23 AM
291	Gardons les loyers abordables . De nouveaux projets comme celui ci n'est pas exactement ce qu'on peut appeler accessible et encore moins pour l'environnement	6/12/2025 5:58 AM
292	Dénaturer le secteur, je crois pas que ce soit nécessaire de le faire plus	6/12/2025 5:57 AM
293	Ce projet soulève plusieurs préoccupations majeures : Dégradation du caractère naturel et patrimonial du centre-ville Le centre-ville de Magog est reconnu pour son charme, sa proximité avec le lac Memphrémagog et ses espaces verts. L'ajout d'un complexe de cette envergure risque de compromettre l'équilibre fragile entre développement urbain et préservation de la nature. Pression accrue sur les infrastructures locales Un ajout soudain de 54 logements entraînera une hausse significative de la circulation automobile, de la demande en stationnement, ainsi qu'une pression sur les services municipaux (aqueduc, égouts, collecte des déchets, etc.). Impact sur la qualité de vie des citoyens Les résidents actuels du secteur risquent de voir leur qualité de vie diminuer, notamment en raison du bruit, de l'achalandage accru et de la perte d'intimité. De nombreux citoyens ont choisi ce quartier précisément pour sa tranquillité et son atmosphère villageoise. Je ne suis pas opposée au développement résidentiel de manière générale, mais je crois fermement que ce projet est inadapté à l'identité unique et précieuse du centre-ville nature de Magog.	6/12/2025 5:55 AM
294	J'aime l'idée de rendre la ville plus belle, avec de la nouveauté. Par contre, un si gros immeuble, enlève le cachet de la ville de Magog. Depuis quelques années il y a de plus en plus de gros immeubles. Je ne reconnais plus Magog, qui était si petit et « familial ». Un petit immeuble avec des jumeaux pourrait être plus à l'image de Magog que je connais. Je viens de Magog, mais maintenant j'habite à Sherbrooke.	6/12/2025 5:44 AM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

295	non	6/12/2025 5:40 AM
296	À Magog il n'y a que des condos et des blocs d'appartement, il devrait y avoir des constructions de maisons unifamiliales abordables, il en manque trop et un immeuble dans une rue où il y a des maisons unifamiliales ça n'a pas sa place	6/12/2025 5:39 AM
297	Projet de trop grande envergure pour le secteur. Stationnement insuffisant, secteur déjà très achalandé. Protection des arbres.	6/12/2025 5:12 AM
298	Trop peu pour graisser la patte aux riches. Sera pas abordable. Pourquoi détruire ce si beau quartier? Et aberration parce qu'il n'aura même pas assez de stationnement !!! Ark!	6/12/2025 5:07 AM
299	Avant de penser à densifier la ville de Magog, il faudrait prévoir les infrastructures nécessaires. Le réseau routier, le système de traitement de l'eau, les écoles, l'hôpital... tout est déjà bondé. C'est le chaos sur les artères principales de la ville et ne parlons pas du seul pont qui fait un trafic fou la moitié de l'année. Pouvons-nous faire les choses de manière à améliorer notre ville et non lui nuire?	6/12/2025 4:15 AM
300	Contre	6/12/2025 3:04 AM
301	Consultez plus les citoyens lors de decisions de cette envergure C'est une honte	6/12/2025 2:05 AM
302	Trop grand. Trop de monde. Va détruire le quartier	6/12/2025 1:45 AM
303	Un développement trop gros pour la rue qui est étroite, beaucoup trop de circulation.	6/12/2025 12:27 AM
304	Le projet est vraiment trop imposant, il le risque d'enlever des arbres centenaires serait une conséquence importante. De plus, il y a seulement 44 stationnements prévu pour 54 logements ce qui n'est pas réaliste. Au niveau de l'abordabilité, je me questionne à savoir s'ils ont des obligations imposées par la ville ? Le pourcentage de logement offert est très bas. Les besoins sont tellement importants pour les personnes de classe moyenne et à faible revenu à Magog.	6/12/2025 12:18 AM
305	Ridiculement trop gros!	6/12/2025 12:07 AM
306	Projet de trop grande envergure. La circulation sera trop intense. Les maisons environnantes seront dévaluées.	6/11/2025 10:54 PM
307	Ça n'a pas sa place là et ça ne respecte pas l'architecture du quartier	6/11/2025 10:47 PM
308	Ce n'est pas un endroit pour faire ce projet, en plein centre ville! Surtout pour des logements non abordables!	6/11/2025 10:46 PM
309	non nécessaire, profitable au développeur uniquement, aucunement aux résidents.	6/11/2025 10:43 PM
310	Non	6/11/2025 10:34 PM
311	Beaucoup trop de bâtiments et d'unités pour ce secteur, hauteur des bâtiments beaucoup trop haut. Est-ce possible d'arrêter de vouloir surpeupler les rues près du lac et de bâtir d'énormes immeubles. Magog perd malheureusement son cachet unique d'espaces en mettant toujours de gros immeubles pour masquer la vue, densifier les quartiers et avoir de l'argent des taxes que ces projets apportent. Soyons réalistes, acceptons 3 étages et laissons de l'espace entre les immeubles de ce projet.	6/11/2025 10:18 PM
312	C'est assez les constructions!	6/11/2025 10:15 PM
313	Préservons le cachet unique de Magog et respectons les règles en place	6/11/2025 10:15 PM
314	Inquiétudes sur la névralgie du secteur. Je crains que ce sera des appartements touristiques (2e résidences) pour plusieurs.	6/11/2025 10:08 PM
315	Trop d'immeubles	6/11/2025 10:02 PM
316	Un grand débat pour 4 étages pour l'îlot tourigny et puis maintenant 5??? Magog et ses gratte-ciel? L'entrée de la ville mérite mieux, préservons nos arbres et la nature du quartier... Pas de bénéfices pour les citoyens et beaucoup de \$\$\$ pour les promoteurs	6/11/2025 10:00 PM
317	Non, j'aime l'idée d'ajout de logement à cet endroit	6/11/2025 9:56 PM
318	1. Projet de 15m alors que la limite est à 9m 2. Projet de 54 logements alors que la limite est de 4 logements 3. Construction d'une superficie supérieure à la limite autorisée.	6/11/2025 9:55 PM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

319	Stationnement. Hauteur de l'édifice. Circulation	6/11/2025 9:55 PM
320	Je suis déçue de plusieurs projets de construction à Magog qui n'aide pas à embellir la ville et qui sera au profit des propriétaires dont les condos devant le lac, la construction rue Principale récente ainsi que celle à côté de la banque de Montréal et maintenant ce projet. Je pense qu'il faut réviser les emplacements, les raisons de construction, la hauteur ainsi que le développement des aménagements paysagers.	6/11/2025 9:53 PM
321	cette ville va devenir pire que Montréal, la paix on en aura plus ca pas de sens	6/11/2025 9:51 PM
322	Ce sera une amélioration pour revitaliser la rue Milette	6/11/2025 9:47 PM
323	L'idée d'un immeuble à logement , c'est bien mais je trouve que l'endroit n'est pas approprié Etant native de cette ville , le fait d'avoir un superbe beau lac et que la montagne fait partie de ce décor magnifique dans mon quotidien me rend très fière de ma ville Le fait d'imaginer une grosse pièce carrée ou rectangulaire dépassant les maisonnées avoisinante qui du même fait n'auront plus d'intimités à l'extérieur dans leurs jardins et les commerces tels que SAQ , garage Ultramar etc Remarquez que plus ça va , moins nous avons accès à la visibilité du lac notre richesse Construction de condos , ajout d'arbres sur un boulevard qu'arrivera t-il lorsque ces arbres auront atteint leurs maturités ? Qui dit maturité, dit racines qui prendront de l'expansions et que deviendra le boulevard ? Tout ça pour dire à mon avis qu'un immeuble de cette envergure a sa place dans une ville comme Sherbrooke où Montréal Tout ça devrait être regardé dans tout les sens Je le verrais plutôt sur la rue Sherbrooke , il y a pleins de commerces à l'abandons qui mériteraient d'être démolis et qui dit démolition , dit plus d'espace	6/11/2025 9:43 PM
324	Encore des loyer trop cher pour les gens de Magog quelques un moi cher mais pas assez et encore trop cher	6/11/2025 9:37 PM
325	Ça fait très haut comme bâisse, je trouve qu'il commence à y en avoir beaucoup trop à Magog.	6/11/2025 9:35 PM
326	Je souhaiterais que le pourcentage de logements abordables soit plus grand que 10 %	6/11/2025 9:34 PM
327	Encore des logement aux prix exorbitants et pas assez de stationnement pour des gens qui vont se plaindre à du bruit et du chemin de fer qui passe à côté	6/11/2025 9:29 PM
328	Ce projet ne s'intègre pas bien dans le secteur. Il y a déjà de nombreux gros bâtiments dans le secteur qui commencent à créer un mûr. On se sens écrasé et on a l'impression de perdre le lien avec les paysages envoisinant qui rend Magog si spécial. De magnifiques arbres seront coupés alors qu'on retrouve déjà un gros îlot de chaleur de l'autre côté de la rue avec la station service. Le nombre de logements ne semble pas réaliste pour l'espace considérant les besoins pour les voitures, les poubelles, etc. Un gros raté si ce projet passe.	6/11/2025 9:29 PM
329	Trop gros projet pour cette petite rue . Trop d'arbre MATURE seront coupée, possible de faire le projet dans une zone qui permet le 15 mètres.	6/11/2025 9:28 PM
330	Projet immobilier qui, encore une fois, ne bénéficie en rien les habitants de Magog. Une horreur de plus à l'entrée de la ville ou la circulation y est déjà difficile. Une minuscule rue avec un bâtiment beaucoup trop gros pour respecter le zonage et pas suffisamment de stationnements. Est-ce que l'argent a vraiment pris la place du gros bon sens ?	6/11/2025 9:26 PM
331	Trop haut Ne pas couper les arbres ancestrales Trop cher Trop de # de personnes Faut pas qu'on devienne comme St sauveur ou encore pire Brossard. Gardons un cachet	6/11/2025 9:21 PM
332	Un immeuble aussi imposant affectera la prestance de l'église pour laquelle des investissements importants ont été fait. J'habite Magog depuis 1995 et plusieurs nouveaux projets ne sont pas à la hauteur de cette belle ville	6/11/2025 9:18 PM
333	Not affordable in a crisis situation of non affordable housing	6/11/2025 9:17 PM
334	Bâtiment trop haut pour le secteur, mal planifié, places de stationnement insuffisantes, achalandage dans un secteur déjà problématique au niveau de la circulation. Démolition de bâtiment locatifs ect..ect..	6/11/2025 9:15 PM
335	Selon moi, il y a une étage de trop.	6/11/2025 9:13 PM
336	Je suis contre détruire se qui existe pour un 54 logement qui vont coûter la peau des fesses	6/11/2025 9:13 PM
337	Arrêtez les grosses constructions comme celle-ci à Magog!!!! C'est pas ce qu'on veut. On souhaite des plus petites habitations et protéger les milieux naturels. On veut des arbres et	6/11/2025 9:11 PM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

des parcs. Le projet Francois-Hertel est également une honte pour notre belle ville!

338	C'est des logements à prix modique dont on a besoin, pas des logements luxueux. Des riches qui viennent faire la loi chez nous, on en a assez. Faut revoir nos priorités.	6/11/2025 9:05 PM
339	Quelle horreur encore un immeuble brun blanc noir monolithique qui jure sur le bord du lac, de l'église.	6/11/2025 9:01 PM
340	Trop gros, projets pour detruire le vegetation	6/11/2025 9:00 PM
341	Les logements sont beaucoup trop dispendieux pour les citoyens de Magog.	6/11/2025 9:00 PM
342	Impact visuel sur un batiment emblematique de la ville - le clocher. Impact sur le voisinage et demeureuse du projet par rapport aux autres habitations.	6/11/2025 8:57 PM
343	Beau projet moi ce qui m inquiète les stationnements rue à sens unique plus .on va de l avant ,ce n est pas pire que la nouvelle microbrasserie.	6/11/2025 8:57 PM
344	Es ce qu'on garder la belle vue sur le memphrémagog svp	6/11/2025 8:55 PM
345	Il y a déjà beaucoup de logements dispendieux à Magog. Aucun de ces logements n'est conçu pour accueillir des gens avec un salaire moyen. Il y a déjà plusieurs logements en construction à Magog à des coûts très élevés. Pas besoin de d'autres logements dispendieux	6/11/2025 8:54 PM
346	Circulation-stationnement-hauteur trop prononcé	6/11/2025 8:54 PM
347	Je trouve que ce secteur devrait se limiter à 3 étages , il y déjà le projet RALF qui est beaucoup trop imposant , je souhaite qu on en ajoute pas d autres comme ça et que Magog conserve son caractère et ne deviennent pas comme Laval . Par contre je serais favorable à des projet un peu plus imposant dans d autres secteurs comme par exemple l ancienne « textile » ou CS Brooks qui se prêterait bien à un projet important	6/11/2025 8:53 PM
348	C'est un beau projet de densification urbaine.	6/11/2025 8:48 PM
349	Je suis défavorable au projet	6/11/2025 8:46 PM
350	Le fait d'enlever 7 appartements pour des familles nombreuses a un prix du marché actuel me dérange, hauteur, volumétrie et changement de paysage de ce quartier dont j'ai habité 2 ans au 822 rue john	6/11/2025 8:44 PM
351	Bâtiment beaucoup trop gros.	6/11/2025 8:43 PM
352	Le discours de plus de logements, mais pas dans ma cour devient lassant. Construisez les logements ont en a besoin.	6/11/2025 8:40 PM
353	Ce projet aura des répercussions positives sur la ville et ses citoyens.	6/11/2025 8:36 PM
354	Quartier historique, rue étroite , déjà très achalandée , construction maximum 2 étages pour respecter le voisinage.	6/11/2025 8:33 PM
355	Il faut évoluer. Tout le monde a peur des inconvénients de la construction. Pourtant à Magog il y en a beaucoup J'ai vécu ça sur la rue Saint-Pierre lorsque la rue a été fait au complet et j'en suis content	6/11/2025 8:30 PM
356	Encore une grosse bâtie qui va défigurer notre belle ville. Belval exagère avec ses gros projets. On va encore retirer des logements à des gens pour les relocaliser à des endroits moins agréables de ville et où ils vont devoir payer plus cher de loyer et tout ça pourquoi ? Faire plaisir aux riches... et percevoir plus de taxes. Il serait temps que nos élus se mettent à regarder la ville comme les personnes qui l'habitent et non comme ceux qui l'administrent. On a une belle petite ville et on est en train de se la faire défigurer royalement pour le profit d'une poignée de riches.	6/11/2025 8:29 PM
357	Si le projet a lieu, faudrait qui soit bcq plus petit pas 5 étages et que les loyers soient abordable ... donc moins de 900\$/ mois obligatoirement sinon je ne veut pas de loyer pour d'autres citoyens de Montréal \$\$\$\$	6/11/2025 8:25 PM
358	C'est trop grande, on détruit des belles maisons abordables, ça ne correspond pas au besoin des logements abordables, ça va cacher l'église, l'architecture et trop moderne et ne correspond pas du tout au style de Magog. Avec ce type de projet, Magog perd de plus en plus son cachet (ce qu'attire les touristes) et son histoire et commence à ressembler de plus en plus à un banlieu d'un grand ville. En terme de l'environnement, surtout au sujet de	6/11/2025 8:23 PM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

rechauffement de la planète on est en train de perdre de plus en plus des espaces verts en le remplaçant par du ciment. Ce coin a déjà trop des espaces construits et stationnements.

359	Trop grosse batisse pour ce petit quartier, cela détruirais le cachais d'Omerville	6/11/2025 8:22 PM
360	Arrête de détruire le centre-ville de Magog, its loosing its soul.	6/11/2025 8:21 PM
361	Le projet ne fait pas de sens et ne respecte pas l'architecture ni le cachet de la ville de Magog.	6/11/2025 8:20 PM
362	Cette construction de 5 étages n'a aucun bon sens dans le centre ville de Magog. C'est désolant que vous travaillez sur ce projet depuis 5 ans et que vous aviez décidé entre vous que ce projet fonctionnait sans consulter la population, mais bien un promoteur qui jouent au Monopoly avec la ville et semble vous influencer sans arrêt à changer les règlements votés par vous même. J'espère que vous ne passerez pas par la loi 31 pour faire passer un projet avec autant de mécontentement. Cela serait tout simplement de la mauvaise volonté de votre part et un processus anti-démocratique.	6/11/2025 8:18 PM
363	Nous avons besoin de logement	6/11/2025 8:16 PM
364	A mon avis, le projet est démesuré (nombre de logements et hauteur de l'immeuble. Les règles actuelles devraient être respectées. Je suis hautement préoccupé par l'augmentation du trafic routier dans ce secteur déjà très achalandé. Je trouve que le centre-ville de Magog devient de plus en plus laid. Tout le cachet historique se voit remplacer par des condos. Absence de logements accessibles et abordables.	6/11/2025 8:16 PM
365	Affecterait notre quartier	6/11/2025 8:14 PM
366	Projet trop volumineux. Si l'objectif est de détruire le cachet de notre ville c'est réussi.	6/11/2025 8:12 PM
367	Se n'est pas selon Moi l'endroit idéal pour un tel profit cela enlèvera le cachet de ce coin de notre Ville	6/11/2025 8:11 PM
368	L'impact visuel de ces immeubles, ajouté à celui de l'édifice commercial déjà présent à l'intersection St-Patrice/112 et du projet Ralph condos en construction tout près sera considérable. La vue des environs à l'arrivée au centre-ville à partir de la route 112 sera lourdement dégradée.	6/11/2025 8:06 PM
369	Ça va être trop cher et trop peuplé	6/11/2025 8:03 PM
370	Nécessaire d'augmenter la densité dans les quartiers centraux	6/11/2025 8:03 PM
371	Les logements ne seront pas abordables et seulement les gens les mieux nantis pourront y avoir accès. En plus, retirer beaucoup d'arbres, peu de stationnement alors qu'il n'y a pas de transports en commun à Magog, se faisant encore plus de voitures.	6/11/2025 8:02 PM
372	En acceptant de déroger aux règlements en vigueur, vous ouvrez la porte à plein d'autres dérogation de projets. Ajuster un peu, bien d'accord, mais là c'est une trop grande marge de différence proposée par ce projet. Les propriétaires actuels sont-ils d'accord sur la démolition de leur maison? Problème majeur de stationnement pas pris en compte ni une augmentation de circulation, avec coin de rue dangereux coin St-Patrice. Logements surtout pour des très riches avec vue sur le lac??? Vous tournez les coins ronds pour accepter un tel projet... Qu'ils révisent l'architecture à la baisse, question de hauteur et de quantité de logements, ça deviendrait peut-être acceptable...	6/11/2025 8:02 PM
373	Magog s'en vient saturé d'automobiles. Encore des logements équivaut à encore plus d'automobiles. On va vivre éternellement dans des bouchons de circulation.	6/11/2025 8:01 PM
374	Trop de densification 44 stationnements pour 54 logements 6 unités uniquement abordables	6/11/2025 8:01 PM
375	c'est n'importe quoi ce projets là plus de logements mais trop dispendieux par mois juste les gens de l'extérieur vont pouvoir louer ça et nos citoyens vont sècher	6/11/2025 8:00 PM
376	Arrêter donc de faire détruire des bâtiments qui sont déjà non abordables. Des loyers à 1500\$ ça n'a pas de sens pour avoir un toit sur nos têtes	6/11/2025 7:59 PM
377	Des immeubles à cet endroit enlèvera beaucoup de cachet à ce secteur historique à Magog.	6/11/2025 7:57 PM
378	***J'ai regardé l'enregistrement sur YouTube le lendemain.	6/11/2025 7:57 PM
379	Je suis en désaccord avec ce projet d'immeuble, car il ne respecte aucunement le caractère du secteur. Le quartier manque déjà cruellement de stationnement, et ce projet agraverait la	6/11/2025 7:57 PM

## Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

situation. De plus, il implique la coupe injustifiée d'arbres centenaires encore en parfaite santé, ce qui est inacceptable.

380	Non	6/11/2025 7:56 PM
381	Deux étages pas plus et faire plus de place aux arbres	6/11/2025 7:56 PM
382	Magog ce n'est pas brossard. Il faut préserver l'authenticité.	6/11/2025 7:56 PM
383	Trop grande densification	6/11/2025 7:54 PM
384	Mauvaise idée	6/11/2025 7:54 PM
385	À mon avis, le nombre d'étages et de logements est démesuré pour cette petite rue. Je souhaite qu'on respecte les règlements de zonage déjà en place.	6/11/2025 7:53 PM
386	Il faut des logements abordables et des constructions respectueux du style de magog. Les touristes viennent pour l'aspect rurale et pittoresque. Pas pour voir des blocs modernes et stérile.	6/11/2025 7:52 PM
387	les constructions sont trop hautes et trop dense pour cette petite rue. ce que vous nous présentez est vraiment irréaliste. il est impossible qu'il y est autant d'arbres et de cette maturité autour des immeubles. cela fera alors un îlot de chaleur si près de la zone du stationnement qui se trouve devant.	6/11/2025 7:49 PM
388	Pas nécessaire d'être aussi gros...Je vois des immeubles comme sur la rue DUMOULIN!	6/11/2025 7:48 PM
389	J'aime la maire je trouve qu'elle fait un très bon travail et peut être que ce nouveaux développement va permettre à de jeune famille de venir s'installer à Magog!	6/11/2025 7:47 PM
390	On ne veut pas d'autre énormes unités de condos qui détruisent le paysage	6/11/2025 7:45 PM
391	Détruire la faune pour des logements qui vont coûter une fortune.. pas assez de place de stationnement . C'est n'importe quoi. Des Logements abordables seraient plus avantageux pour la population de Magog.	6/11/2025 7:44 PM
392	Immeuble trop gros qui ne respecte pas les normes, augmentation du trafic, plus de bruit pour les voisins, aucune consultation n'a été fait chez moi qui est une voisine du projet etc.... J'ai l'impression qu'on veut m'expulser de chez moi en m'entourant de tous ces immeubles....	6/11/2025 7:42 PM
393	Je suis inquiète pour les familles qui vivent dans les logements actuels de la rue Milette. Ce sont pour la plupart des familles à très faible revenu. Quand vous écrivez que l'entrepreneur s'occupera de relocaliser les familles , s'assurera t il de trouver des appartements au même prix que les familles paient actuellement? Comment pouvons nous être certain que ces familles souvent sans moyens financiers et avec des difficultés organisationnelles seront complètement pris en charge? L'impact est considérable aussi pour un enfant qui change de quartier donc qui devra changer d'école .	6/11/2025 7:41 PM
394	Vous prônez la verdure et l'ajout d'arbres sur le territoire, ce projet enlèverait de beaux arbres déjà en place	6/11/2025 7:40 PM
395	Trop grand, ça va dénaturer le quartier. Nous avons déjà assez de condos trop chers dans le coin!	6/11/2025 7:38 PM
396	Secteur déjà beaucoup trop achalandé	6/11/2025 7:38 PM
397	Je ne crois pas que ses la place pour un gros projet comme celui là.	6/11/2025 7:37 PM
398	Déformation et durcissement du paysage urbain depuis la rue principale, endroit où l'on retrouve déjà beaucoup de stationnements de commerces. N'est pas une proposition qui met en valeur l'entrée routière vers le centre-ville. Inquiétudes au niveau de l'achalandage et de la présence encore plus abondante de voitures dans les rues.	6/11/2025 7:37 PM
399	Ça suffit les gros immeubles de luxes fait par les millionnaires pour faire d'autres millions. Préservons notre ville et son décor.	6/11/2025 7:36 PM
400	Sa la aucun sense de faire sa voyons donc	6/11/2025 7:34 PM
401	Ce n'est jamais destiné aux familles dommage tout c'est projet	6/11/2025 7:34 PM
402	Le cachet de magog serait malheureusement a mon avis perdu...	6/11/2025 7:34 PM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

403	Si c'est des logements non abordables, sans stationnement...mauvaise idée.	6/11/2025 7:33 PM
404	Trop dense, et trop haut. La circulation et le stationnement est déjà problématique dans ce secteur.	6/11/2025 7:31 PM
405	N/A	6/11/2025 7:16 PM
406	ca réduit l'etalement urbain et en pleine ville. c'est parfait	6/11/2025 7:03 PM
407	Bel emplacement avec peu de voisins	6/11/2025 6:53 PM
408	La densification de notre territoire est extrêmement importante... pour tous	6/11/2025 6:39 PM
409	Il est temps d'offrir des places abordables pour les habitants	6/11/2025 6:36 PM
410	Je ne vois pas pourquoi il serait possible de passer outre le plan d'urbanisme de ville qui vient tout juste d'être voté, pour construire des appartements de luxe..... Incensé.....	6/11/2025 6:23 PM
411	Ses assez les gros projet pour les riche près du lac ,nous aurons pu acces au lac bientot	6/11/2025 6:22 PM
412	Deja trop de traffique	6/11/2025 6:14 PM
413	Bonjour! Magog est rendu une ville de tour a condo et des loyers beaucoup trop cher pour la capacité que les citoyens sont capable de payer. Je trouve ça épouvantable. Des loyer a 1500\$ par mois pour un 41/2 ou un 5 1/2 aucune petite famille est capable de payer ça 😞	6/11/2025 6:12 PM
414	La ville de Magog n'a pas besoin de tour de plus de 4 étages. Il y en a assez qui ont eu des passe droits, comme le mur de Chine en train de se construire.	6/11/2025 6:06 PM
415	T'as des gens qui vivent dans ce quartier, les touristes en ont déjà pas mal large.	6/11/2025 6:04 PM
416	Le projet est trop grand, trop haut pour ce quartier et surtout cette rue. De plus même un bâtiment approuvé d'une hauteur de 9m tel que le zonage de ce quartier, le style du projet devrait être amélioré pour mieux harmoniser avec le style du quartier, au delà de simplement utiliser du brique, mais inclure des touches architecturales plus champêtre. Bien que les dessins montrent des arbres à grand déploiement, cela prendra de nombreux années à avoir si on doit couper autant d'arbres matures et en très bonne santé. Et bien que les dessins démontrent des terrasses avec des bac de fleurs avec beaucoup de verdure qui recouvre les murs du bâtiment, c'est certain que si ce n'est pas entretenu par une compagnie que ça ne va jamais ressembler à ça, ce n'est pas tous le monde qui a le temps et l'argent et les connaissances pour entretenir des bacs comme cela. De plus pour le nombre de stationnement offert je trouve que cela serait vraiment problématique si le projet n'est pas harmonisé avec des plans de la ville de rattacher cette rue à une piste cyclable sécuritaire, déjà que la rue est étroite et si en plus des autos doivent se stationner dans la rue par manque de stationnement, alors ceux qui veulent s'installer près du centre-ville pour faire un choix de mobilité plus durable en utilisant plutôt le vélo, dans ce cas le résident qui veut être plus écologique est dans un gros désavantage côté accessibilité et sécurité.	6/11/2025 6:01 PM
417	C'est une projet qui comme d'autres avant va défaire la paysage charmant typique de Magog	6/11/2025 6:01 PM
418	Non	6/11/2025 5:48 PM
419	Non	6/11/2025 5:43 PM
420	Plus de 4 logements abordables devraient être disponibles afin de permettre à une population de travailleurs de vivre en ville et ainsi de se loger près de leur emploi. Cela est nécessaire afin d'éviter que les logements aux centre ville deviennent trop chère pour une population en âge de travailler comme il est possible de le voir dans d'autres villes du Québec.	6/11/2025 5:36 PM
421	Je considère que 5 logements seulement sur 54 au total n'est vraiment pas assez pour du logement abordable. Au moins la moitié des logements devraient être abordables pour répondre au besoin de la population.	6/11/2025 5:31 PM
422	Ne respecte pas le plan d'urbanisme. Pourquoi mettre des règles si c'est pour les contourner par la suite en fonction du projet proposé. Malheureusement le projet proposé ne correspond pas à la vision proposée par la ville	6/11/2025 5:26 PM
423	La dérogation sur la hauteur n'est pas justifiée dans ce secteur jugé non prioritaire et contribue à défigurer l'entrée du secteur historico-culturel de Magog, déjà pas mal amoché	6/11/2025 5:21 PM
424	Favorable mais seulement si les logements abordables sont inclus au-delà du ratio minimal	6/11/2025 5:21 PM

## Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

requis par la ville. Votre ratio minimum est une mauvaise blague. Magog n'est pas que remplie que de touristes riches et classe familiale élevée. Nous avons de jeunes familles en grand besoin d'un logement qu'ils peuvent réellement se permettre sans choisir entre l'hydro et l'épicerie.

425	Beaucoup trop imposant pour ce secteur de la ville!	6/11/2025 5:17 PM
426	Na pas sa place	6/11/2025 5:05 PM
427	Pourquoi ne pas adopter un style plus respectueux de l'environnement autour et qui ne clachera pas avec le reste de la rue.	6/11/2025 5:05 PM
428	Non	6/11/2025 4:59 PM
429	Trop volumineux, ça ne respecte pas le plan d'urbaniste et surtout pas assez de logement abordable pour un tel désagréments. ,	6/11/2025 4:59 PM
430	non	6/11/2025 4:55 PM
431	Conservons notre identité d'une ville au aspect paisible et non aux caractéristiques urbaines	6/11/2025 4:52 PM
432	Il serait bien de ne pas avoir des bâtiment de trop haute taille (3 étages et plus) à magog pour garder son beau look.	6/11/2025 4:38 PM
433	Non	6/11/2025 4:37 PM
434	La ville de Magog est en train de perdre son charme avec tout ces gros immeubles. D'accord pour le développement mais en respectant l'âme de notre ville et de notre histoire. Ces méga projet ne nous ressemble pas!!	6/11/2025 4:37 PM
435	Le groupe Belval est un pain in the ass pour la ville de Magog.	6/11/2025 4:34 PM
436	Ça pas de sens. Trop grand trop degueu	6/11/2025 4:21 PM
437	Maximum 3 étages pour le secteur serait suffisant pour s amalgamé au voisinage.	6/11/2025 4:19 PM
438	Je trouve qu'un immeuble de cet envergure n'a pas sa place à cette endroit. Il y a beaucoup trop de gros nouveaux immeubles au centre ville.	6/11/2025 4:11 PM
439	Il devrait avoir moins de logement et viser une classe différente de clientèle. Pas juste les riches	6/11/2025 4:09 PM
440	Je pense qu'il est nécessaire de respecter rigoureusement la réglementation en vigueur en ce qui concerne surtout la hauteur des bâtiments de Magog. Le 9 mètres doit être respecté. Beaucoup trop d'accompromis ces dernières années faites aux promoteurs dont généralement le premier souci n'est pas le développement harmonieux de l'ensemble de l'espace bâti et le respect des caractéristiques d'une ville. Respect de ce qui fait que Magog est Magog et qu'il fait bon y vivre, s'y promener, et surtout souhaiter continuer à y demeurer. Les étages en retrait ne change rien à la volumétrie des bâtiments. Clément Hamel 119 rue Beaudoin.	6/11/2025 4:04 PM
441	Trop haut et trop moderne...on perd peu à peu l'aspect patrimonial de la ville.	6/11/2025 4:02 PM
442	Un projet de marde que vous devez pas faire. Faite de quoi de mieux avec votre crime de argent et nos taxe. Faite des belle route, des belle place pour nos chère citoyen. Vous pensez juste aux lognement et tout ce marde la. Caline si vous êtes pour faire ça c une deinguerie.	6/11/2025 4:02 PM
443	Beaucoup trop gros, manque de stationnement	6/11/2025 3:56 PM
444	Beaucoup trop gros et abattage d'arbres matures, ça va dénaturer complètement la rue.	6/11/2025 3:54 PM
445	Le projet présente des lacunes sur la hauteur demandée des immeubles. Lacunes également sur les espaces de stationnement disponible. Il est à prévoir que les appartements , qui n'ont pas de place de stationnement, stationneront en bordure de la rue Milette ou John. Même si le prometteur suggère que les gens seront à pied ou en vélo. Je ne crois pas que des personnes vont louer des logements haut de gammes et n'ont pas l'argent pour posséder une auto. De plus, il faut penser que ces locataires auront sûrement de la visite un jour.Donc se n'est pas seulement 10 places de stationnement qui manquent. Ils faut prévoir des places de visiteurs. Pour moi une dérogation devrait être fait pour des modifications acceptables (très près des normes) mais lorsque la dérogation est plus de 60% (6 mètres de plus que le 9 mètres) supplémentaire au règlement d'urbanisme. La ville devrait revenir au règlement d'urbanisme. À	6/11/2025 3:54 PM

quoi sert les règlements d'urbanisme, seulement pour établir des conditions à respecter par les citoyens moyens de la ville lors des constructions, rénovations, modifications tandis que les prometteurs qui arrivent avec de gros projets et beaucoup d'argent n'ont pas à se soucier, une dérogation leur sera accordée. Les points de vue sur le lac et la montagne ne devrait pas être juste accorder aux mieux nantis. Ex: étoile sur le lac, Ralph espace condo des murs qui bloquent la vue du lac ou la vue à partir du lac vers la ville Merci En espérant que la ville aura le courage d'exiger des modifications importantes à ce projet.

446	non	6/11/2025 3:44 PM
447	Dimension de l'immeuble trop massive pour cet environnement. Ne cadre pas avec l'ambiance architecturale du secteur.	6/11/2025 3:43 PM
448	des promoteurs qui revitalisent des secteurs, il faut trouver entente juste et équitable et non pas les décourager.	6/11/2025 3:41 PM
449	Trop gros et détruit le quartier. Encore des appartements à gros prix.	6/11/2025 3:41 PM
450	Respect de la réglementation et le zonage déjà établi par la ville.	6/11/2025 3:40 PM
451	Ce projet me paraît fort pertinent considérant la proximité aux services et l'endroit très stratégique pour développer des logements.	6/11/2025 3:38 PM
452	J'aime l'idée de rafraîchir cette petite rue	6/11/2025 3:34 PM
453	Le projet ne respecte pas l'architecture du centre-ville. L'immeuble est beaucoup trop gros. C'est non!	6/11/2025 3:32 PM
454	Bonne idée mais déjà un coin complexe pour la circulation bonne idée de rajeunir et densifier légèrement mais pas dans un coin ou les logements seront comme au ralph a 3000\$ par mois. C'es aussi archi laid. et pkoi 5 étages et pas max 3	6/11/2025 3:18 PM
455	5 étages c'est trop haut 3 étages maximum Les maisons existantes ont été laissées à l'abandon cela va créer un précédent ( acheté 2-3 maisons collé les laisser pourrir et reconstruire des condominiums à 1 million )	6/11/2025 3:18 PM
456	Ca détruit le centre-ville	6/11/2025 3:16 PM
457	non	6/11/2025 3:14 PM
458	L'emplacement stratégique de ce projet à Magog exige une architecture audacieuse et distinctive, quelque chose de véritablement emblématique. La proposition actuelle n'est malheureusement pas à la hauteur.	6/11/2025 3:12 PM
459	un projet qui ne fait que renchérir les ambitions des promoteurs au dépend des plus vulnérables de Magog. Je suis peiné de voir que le 134 Milette sera démolie...maison qui a plus de 125 ans d'histoire	6/11/2025 3:12 PM
460	Je crois que l'emplacement n'est pas approprié pour un si gros immeuble près du centre ville et en plus seulement 6 logements abordables sur 54 le ratio est très minime considérant les subventions selon ce type d'immeuble	6/11/2025 3:07 PM
461	Non	6/11/2025 3:03 PM
462	Pas besoin de plus de bâtiment à étage dans cette secteur	6/11/2025 3:03 PM
463	projet de trop grande envergure (spécifiquement le nb d'unités et la hauteur de l'édifice)	6/11/2025 2:56 PM
464	Ce si beau quartier mérite d'être préservé avec ses jolies petites maisons familiales et son caractère tranquille et agréable à vivre, ainsi que les nombreux arbres ancestraux qui y dominent. Merci de le laisser tel qu'il est 🙏	6/11/2025 2:52 PM
465	Les accents de couleurs devraient être enlevés, je ne comprends pas l'ajout ni la valeur ajoutée pour le cadre bâti.	6/11/2025 2:45 PM
466	Enlève la tranquillité de notre ville	6/11/2025 2:42 PM
467	Magog grandit trop vite	6/11/2025 2:40 PM
468	Nous habitons tout près et le quartier est tranquille. Ce projet est très stressant pour nous, qui plus est, les prix des loyers seront probablement inaccessibles.	6/11/2025 2:38 PM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

469	La hauteur de 5 étages a suscité de nombreuses réserves dont le représentant de la fabrique. Je suggère de ramener le bâtiment à 4 étages, ce qui élimine seulement 4 logements démesurément grands (6 1/2 ) n'affecte pas beaucoup la rentabilité et améliore le ratio stationnements/logements.	6/11/2025 2:26 PM
470	non	6/11/2025 2:15 PM
471	Besoin de logement donc ok	6/11/2025 2:07 PM
472	C'est un impact majeur pour les résidents avoisinant. Lorsqu'ils ont acquis leurs propriétés le zonage ne permettait pas ce type de bâtiment. Je crois que nous ne sommes pas en situation du phénomène (pas dans ma cours). Nous ne sommes pas en présence d'un terrain vacant zoné blanc où il y aurait développement résidentiel et ajout de rue et maison. Le zonage y était lors de l'achat, c'était un risque à considérer. À même titre que si la municipalité changeait le règlement de zonage pour installer une usine voisine ou un commerce d'une maison existante. Il y aura certainement beaucoup plus d'achalandage, une diminution de la valeur des propriétés avoisinantes. Elles auront l'air toutes petites et auront une perte de tranquillité et d'intimité. Mon désaccord est seulement en lien avec les résidents existants que je ne connais soit dit en passant. Sont-ils en faveur? Si oui, une partie du problème est réglé. Existe-t-il un moyen de dédommager les voisins immédiat pour cette perte de valeur? Une évaluation agréé avant le projet et après le projet? Selon moi il faut d'avantage écouter les gens pour qui, la qualité de vie sera impactée (même s'ils ne sont pas nombreux et qu'ils représentent seulement 0.001% de la population) Cette décision aura probablement un impact majeur pour eux. Pour terminer, je suis 100% d'accord qui faut développer la ville, Je crois qu'il faut être prudent lors d'un changement de règlement tel que le nombre d'étages maximum. Le fait de mettre 5 étages vient-il régler le problème de logement à Magog ou cela devient beaucoup plus payant pour une compagnie?	6/11/2025 2:07 PM
473	Beaucoup de commentaires exprimés concernant la hauteur de 5 étages, dont la fabrique de l'église. Je suggère de retirer le 5ème étage... perte de seulement 4 logements démesurément grands, ratio stationnements/logements amélioré, rentabilité préservée.	6/11/2025 2:02 PM
474	Excellent projet qui revitalisera l'entrée de la ville et constituera une belle offre de logements.	6/11/2025 2:01 PM
475	Non	6/11/2025 1:40 PM
476	Ce projet n'a absolument aucun sens, il n'a aucunement sa place dans ce quartier ! C'est vraiment démesuré et très laid ! Il pourrait toutefois embellir d'autres secteurs qui en auraient besoin. Il pourrait s'appeler l'Orée de la Rivière Magog.	6/11/2025 12:58 PM
477	Problème de stationnement certain et très peu de logements abordables. Ce genre de construction n'est pas approprié pour ce quartier de la ville.	6/11/2025 12:47 PM
478	Respecter les règlements et les citoyens.	6/11/2025 12:32 PM
479	La municipalité a-t-elle les infrastructures nécessaires pour autant de nouvelles constructions? Le déboisement est devenu intense et Magog est en train de perdre son essence au profit de promoteurs qui se soucient peu de l'environnement. Le code du bâtiments de la municipalité stipule que les immeubles doivent avoir un maximum de 9 mètres, alors pourquoi autant de dérogations pour faire plaisir au promoteurs? En tant que citoyenne de Magog, j'ai perdu confiance en l'administration de plus en plus en contradiction avec le développement qui semble être fait sans plans d'urbanisme, comme le désastre construit au coin des rues du Collège et Tupper.	6/11/2025 12:29 PM
480	J'espère que ce sera des loyers ABORDABLES! Les gens de Magog et ceux qui travaillent à Magog, devraient avoir des loyers que l'on est capable de payer. J'espère que ce ne soit pas des loyers à 2000\$ par mois! J'aime ma ville et j'y compte y rester. Merci	6/11/2025 12:26 PM
481	5 étages, c'est beaucoup trop haut pour le zonage de cet endroit. Pourquoi autant de dérogations pour satisfaire des promoteurs peu soucieux de la nature et l'attrait de Magog et qui ne voient que le profit.	6/11/2025 12:20 PM
482	Il faut respecter le zonage de 9 mètres de hauteur pour les constructions domiciliaires. Il faut arrêter de dénaturer la spécificité de Magog au bénéfice des promoteurs toujours plus avides de profit.	6/11/2025 12:11 PM
483	Pas de stationnement suffisant, et penser que le vélos serait un moyen alternatif n'est pas réaliste car je vous rappel que nous avons une saison d'hiver avec de la neige pendant 5 mois alors ce mode de transport me semble illusoire pour cette période, le projet serait à revoir pour	6/11/2025 12:09 PM

## Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

trouver 10 places de stationnement, de plus il y aura du logement abordable comment va t on s assurer que les logements abordables ont été louer à une famille à faible revenu si il n y a pas de processus de vérification nous aurons alors du logement abordable sur papier, il faut une reddition de compte auprès du gestionnaire de location que les logements abordables profiteront à la tranche de la clientèle visée

484	Endroit parfait pour densifier	6/11/2025 11:44 AM
485	Logements qui ne respecteront les normes en hauteur et stationnements.	6/11/2025 11:34 AM
486	Il serait intéressant de connaître le coût envisagé de tous les logements locatifs qui seront disponibles dès maintenant afin de s'assurer que le promoteur reste intégrer même après la fin du projet et que la concession que la ville accorde (le terrain) sera consentie en toute connaissance de cause.	6/11/2025 11:26 AM
487	Que se passe t-il à Magog? Vous venez d'adopter un plan d'urbanisme et vous voulez vous servir de la loi 31, pour ne pas respecter ce plan! N'importe quoi, 5 étages, 15 mètres de hauteur, on n'est pas contre les développements mais il faut que ça respecte le nouveau plan. L'argument de faire plus de logements à le dos large pour faire des dérogations. Les plus riches vont prendre ces logements de luxe et ça va faire des logements moins cher ailleurs qui vont être disponibles? Faux, la baisse de loyer, ça n'existe pas. Et la sécurité? vous y pensez? Ces nouveaux logements apportent un lot de véhicule, mais non ils vont marcher et faire du vélo pour faire leur épicerie, voyons donc, ils sont en général propriétaires de véhicules luxueux, ils vont les laisser où? La rue Millette ce n'est pas la rue Maisonneuve. Je suis très déçue par votre administration, l'horreur qui se construit sur la rue principale, le Ralph et encore un autre projet grandiose. Faudrait être capable de demander aux promoteurs ambitieux de respecter les plans d'urbanismes de Magog, on peut leur dire non. Est-ce que nous avons une vision à Magog ou on exécute celle des promoteurs? Merci de m'entendre mais j'aimerais bien avoir de l'écoute.	6/11/2025 11:18 AM
488	est ce que la densification signifie la mort des vieux batiments ?	6/11/2025 11:15 AM
489	Le coeur de Magog est en train de perdre son âme au profit de promoteurs non soucieux du patrimoine bâti. Les résidences de la rue Millette "ressemblent" à Magog. Elles ont besoin d'entretien, c'est vrai, mais assurément pas de destruction. Déjà que l'édifice derrière la maison Merry dépare dangereusement le paysage. Je suis en faveur du développement, mais pas n'importe où. Il serait plus urgent de favoriser le développement et le réaménagement de la rue Sherbrooke. Pourquoi ne pas construire leur immeuble là? Magog est une magnifique petite ville; il ne faudrait pas la transformer en Saint-Sauveur...	6/11/2025 11:02 AM
490	Ni Pas contre un projet qui respecte les règles actuelles c'est-à-dire bâisse de 4 logements et d'une hauteur normale et non de 5 étages. Il est permis d'améliorer sans pénaliser tout l'entourage qui habite depuis longtemps le secteur	6/11/2025 10:58 AM
491	On doit construire plus de logements.	6/11/2025 10:57 AM
492	Amélioration sur cette rue ne fera pas de mal.	6/11/2025 10:53 AM
493	Pour ce secteur, il serait préférable de garder la réglementation sur la grandeur de l'immeuble comme tel, de ne pas le modifier	6/11/2025 10:47 AM
494	Je trouve que des bâtiments de 5 étages, c'est exagéré. C'est massif et lourd pour un quartier supposé historique. Je trouve que le stationnement souterrain est une excellente idée.	6/11/2025 10:46 AM
495	Maximum de trois étages serait suffisant au lieu de cinq	6/11/2025 10:44 AM
496	Vous passez d'une zone de 9 mètres à 15 . Même si les promoteurs proposent des mesures d'atténuation sur les 2 derniers étages, l'édifice sera toujours à 15 mètres. De tels projets, en face de la rue Milette, ont toujours été refusé par les conseils précédents . Je comprends très bien la nécessité d'éviter l'étalement urbain mais pas au détriment de nos paysages naturels, de notre patrimoine bâti et de préserver la principale entrée de notre ville. Donc le 9 mètres est à respecter.	6/11/2025 10:37 AM
497	Trop haut et trop de logements	6/11/2025 10:33 AM
498	Ne cadre pas avec le secteur.	6/11/2025 10:25 AM
499	Un bâtiment de 5 étages à cet endroit, soit à l'entrée de ville, ne correspond ni à la réglementation en vigueur ni à l'image de Magog. Pas plus que 3 étages devraient être	6/11/2025 10:24 AM

## Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

autorisés, conformément aux nombreuses consultations qui ont déjà eu lieu sur le centre-ville (cette zone étant contiguë au centre-ville) depuis plusieurs années. On envisage ici une exception pour assurer la rentabilité d'un projet pour le promoteur au détriment de la cohérence urbanistique de Magog et de ce qui fait son identité.

500	Il est temps de mettre un tel projet en marche, nous avons besoin de logements non pas pour location à court terme mais pour des couples ou des familles qui ne peuvent se procurer une maison et quelques uns à prix raisonnable.	6/11/2025 10:21 AM
501	Ce projet augmenterait considérablement la densité de circulation automobile dans un quartier résidentiel majoritairement constitué de maisons unifamiliales en plus de la circulation de véhicules lourds et machineries très bruyantes pendant les travaux de destruction et construction. Pour le bien du quartier, ce projet ne doit pas aller de l'avant.	6/11/2025 10:14 AM
502	Il serait nécessaire de venir bonifier la présence de logement abordable (selon la définition, 1200\$ n'est pas non plus un loyer nécessairement particulièrement abordable), à 33% du nombre de logement. Consulté le CRASH pour des ressources à cette effet. Interdire le logement court terme de type Airbnb ou autre.	6/11/2025 10:07 AM
503	Cela créerait beaucoup d'achalandage dans un quartier déjà saturé par les touristes l'été.	6/11/2025 10:06 AM
504	Il y a un manque de logements à Magog, il en faut plus	6/11/2025 9:58 AM
505	non	6/11/2025 9:51 AM
506	Trop massif	6/11/2025 9:50 AM
507	Je suis favorable avec restrictions. L'accès à la rue St Patrice a ce niveau est difficile. En plus les lumières au coin 112/St Patrice sont rarement synchroniser. Il faut penser à une circulation fluide. C'est déjà un problème et les logements ne sont pas encore là.	6/11/2025 9:48 AM
508	ca semble un projet cohérent et logique à l'opposé de celui qui vient d'être approuvé sur la rue chénier	6/11/2025 9:47 AM
509	Cela va apporter un autre aspect au quartier et de nouveaux logements, il faudrait que les prix restent abordables.	6/11/2025 9:45 AM
510	Cinq étages c'est trop haut	6/11/2025 9:23 AM
511	Rue trop étroite pour recevoir ce trafic.	6/11/2025 9:23 AM
512	Laid	6/11/2025 9:15 AM
513	C'est trop gros en terme de taille de bâtiments dans ce secteur.	6/11/2025 9:14 AM
514	non	6/11/2025 9:13 AM
515	non	6/11/2025 9:11 AM
516	Je m'inquiète de la lourdeur de la circulation automobile du secteur déjà importante à certaines périodes, surtout sur une si petite rue.	6/11/2025 9:10 AM
517	Je suis contre la hauteur	6/11/2025 9:09 AM
518	La beauté de Magog réside en ses petits quartiers avec ses maisons et non des bâtiments à étages....	6/11/2025 9:07 AM
519	ca pourrait être construite ailleurs que sur la rue Millette... trop de complexes en hauteur dans ce secteur	6/11/2025 9:06 AM
520	C'est la rue de mon enfance. Notre maison se situait au 144 Milette, mes grands-parents habitaient à côté. Je suis très émotive face à la démolition de ces anciennes maisons. Je suis consciente du besoin de logements à prix abordable mais dans ce cas-ci sur 54 logements dépassant les normes pour la hauteur des bâtiments, seulement 6 répondront aux besoins de famille moins nantis.	6/11/2025 9:06 AM
521	Très beau projet, lequel est nécessaire dans la ville de Magog.	6/11/2025 9:03 AM
522	C'est un éléphant dans un magasin de porcelaine. Comment la ville peut proposer une telle offre pour un promoteur que son seul but est lui-même. C'est une insulte ! Je sais qu'il faut des logements, mais pas au prix de tout saccager un quartier résidentiel.	6/11/2025 9:03 AM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

523	S'assurer qu'il ne puisse pas y avoir de location court terme...style airbnb.	6/11/2025 9:03 AM
524	Il devrait avoir 2 places de stationnement par logement. ....	6/11/2025 9:00 AM
525	Densité du traffic qui sera ajouter à un endroit déjà très occupé surtout durant l'été à qui se rajoute le projet Ralph	6/11/2025 9:00 AM
526	Ne cadre pas visuellement avec le secteur patrimonial. Manquera d'espaces de stationnement. Ce n'est pas vrai qu' à Magog, il n'y a qu'un seul véhicule par ménage surtout avec la population de boomers retraités .Engorgements à craindre. Très beaux immeubles ,mais localisation fortement inappropriée. Ce secteur est suffisamment dense tel qu'il est.	6/11/2025 8:58 AM
527	Seulement 6 logements abordables? En espérant que ça ne sera pas des airB&B	6/11/2025 8:56 AM
528	Non	6/11/2025 8:55 AM
529	Le projet est bien réfléchi de la part des promoteurs et de la ville, le secteur est un bon emplacement pour ce projet Félicitations pour vos efforts	6/11/2025 8:53 AM
530	Ce type d'approche de mise à la rue des locataires n'est pas la bonne et la démolition d'un cadre bâti qui est en bon état non plus. Je comprends que le promoteur offrira un logement aux locataires actuels, au mêmes conditions ?	6/11/2025 8:42 AM
531	Trop haut, trop gros. Il faut protéger le centre de la ville de projets immobiliers qui ne servent que les promoteurs. La ville a un plan d'urbanisme qu'elle le mettre en application. Je suis favorable au développement mais pas dans ces conditions. Les trois derniers projets dans le centre de la ville ont défiguré le caractère de Magog qui devient de plus en plus un terrain de développement pour les promoteurs et les millionnaires	6/11/2025 8:42 AM
532	Revitaliser cette rue qui en a grand besoin.	6/11/2025 8:41 AM
533	Je suis favorable au développement résidentiel, mais ce projet présente des non-conformités flagrantes et inacceptables qui menacent notre cadre de vie. Le projet propose 54 unités et une hauteur de 14,6 mètres, ce qui représente une multiplication par plus de 13 du nombre de logements autorisé et un dépassement de plus de 60 % de la hauteur maximale. L'occupation du terrain est également excessive, atteignant environ 47 % alors que le maximum autorisé dans notre zone est de 30 %. La pénurie de stationnement est un problème critique. Le projet prévoit 44 places pour 54 unités, soit un ratio de 0,82 case par logement, alors qu'un minimum d'une case par logement est requis. L'absence totale de places pour les visiteurs est une lacune majeure qui entraînera une congestion sans précédent sur les rues Milette, John et les rues avoisinantes. La « possibilité de 12 cases supplémentaires sur le site de l'église » n'est ni garantie, ni suffisante, ni une solution viable à long terme pour la circulation générée par 54 unités. Ces dérogations massives ne sont pas de simples ajustements ; elles constituent une subversion complète des règles qui protègent notre environnement et notre qualité de vie. Un immeuble de cette taille et de cette densité ne peut s'intégrer harmonieusement dans une aire désignée comme le « Centre-ville historique et ses environs » (PIIA). L'impact visuel serait dévastateur pour le patrimoine et le caractère de notre secteur.	6/11/2025 8:41 AM
534	On devrait se limiter à une bâtie de 4 étages max.	6/11/2025 8:39 AM
535	cest pas la place pour construction résidentiel de logement , si on laisse faire ,cest tout le quartier qui va finir par être transformé avec de gros édifice ,qui cache tout et on sait que ça va profité juste au plus nantis qui vienne d'ailleur pour s'installé à magog pour leur retraite, sur la 112 il y a de la place en masse pour en construire et même faire des rue vous pourriez en mettre des dizaines de 54 loyer et plus sans engorger la ville ou à omerville ,mais laissé la ville tranquille svp	6/11/2025 8:39 AM
536	Magog a besoin de renouveau tant que le cachet des vieilles maisons peut être conservé.	6/11/2025 8:37 AM
537	Pas suffisamment de logements «abordables».	6/11/2025 8:34 AM
538	Si nous construisons de nouveaux bâtiments, offrons tous les logements aux personnes moins nanties, pas un minimum de six logements.	6/11/2025 8:33 AM
539	Y a t'il une maquette	6/11/2025 8:32 AM
540	Ca va embellir ce coin	6/11/2025 8:28 AM
541	Dénature l'entrée au centre-ville. Trop gros. Trop haut. Style architecture de mauvais goût.	6/11/2025 8:26 AM

Sondage | Projet de construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Milette

542	Faible pourcentage de logements abordables d'autant plus dans le contexte actuel de manque de logements abordables	6/11/2025 8:25 AM
543	Très beau projet qui aidera grandement la ville de Magog	6/11/2025 8:25 AM
544	Impeccable, j'aimerais y habiter.	6/11/2025 8:24 AM
545	Encore édifice trop imposante et circulation intense à venir	6/11/2025 8:21 AM
546	C'est bien offrir plus de choix en ce qui concerne les logements à Magog.	6/11/2025 8:21 AM
547	Mon point de vue est que 5 étages c'est trop à l'entrée d'une ville de villégiature, et ce même si les derniers étages sont en retrait. Trois étages est le maximum que la ville devrait autoriser. Par exemple, l'immeuble qui a remplacé la Ressourcerie sur la rue principale est selon moi beaucoup trop massif. Sans parler de l'immeuble à côté du Giant, une énormité qui cachera pour toujours une des dernières vues sur le lac! De plus, je suis très déçue que les règles de zonage et autres règles semblables soient constamment modifiées pour satisfaire de nouveaux projets. À quoi servent de telles règles si elles sont constamment modifiées? On ne peut plus réfléchir à notre ville (ni acquérir une propriété à Magog) sans crainte que les règles qui sont censées nous protéger et protéger le développement et l'environnement changent par la suite. Pour le bénéfice de tous, et pour le futur de notre ville, je vous invite à ne pas accepter ce projet tel qu'il est présentement.	6/11/2025 8:21 AM
548	je suis d'accord si le 4 et 5 ième étage sont en retrait pour évité l'effet massif des batiment	6/11/2025 8:20 AM
549	Ce projet ne devrait pas être au coeur de Magog. Il tranchera par son aspect moderne et massif, sur l'architecture environnante. Pourquoi ne pas en profiter pour revitaliser la rue Sherbrooke? Elle en a bien besoin. Les locataires y seraient près des services. A cet endroit nous aurions probablement plus de locataires résidants et non touristes, qui ne seraient ici que saisonniers.	6/11/2025 8:19 AM
550	Beaucoup trop haut et beaucoup trop gros comme immeuble	6/11/2025 8:18 AM
551	Densification nécessaire pour des logements entre \$1000 et \$1500	6/11/2025 8:17 AM
552	Habitation locative a prix resto able serait apprécié !	6/11/2025 8:17 AM
553	Non	6/11/2025 8:14 AM
554	non	6/11/2025 8:13 AM
555	Je pense que l'ajout de logement est une bonne chose. Je pense que ça s'intègre bien avec les bâtiment à bureaux du secteur	6/11/2025 8:11 AM
556	Il y a un manque important de nouveaux logements à Magog	6/11/2025 8:09 AM
557	Beau projet d'amélioration du secteur	6/11/2025 8:04 AM
558	N	6/11/2025 8:03 AM
559	Densification au centre-ville, on maximise les gens au même endroit pour réduire les frais à la municipalité et éviter des hausses de taxes	6/10/2025 9:43 PM
560	Mettre davantage d'accent sur les loyers pour des gens de classe moyenne et pour les personnes en âge de prendre leur retraite de cette classe moyenne qui habitent à Magog. Vivement la densification mais gardons SVP le cachet de Magog. Ce type de projet attire du monde qui habite à l'extérieur de Magog capable de payer ces logements luxueux. À mon avis, cela ne règle pas le problème de logement. Les logements pour les habitants de classe moyenne de Magog qui doivent quitter leurs maisons en raison de leur âge souhaitent continuer de demeurer à distance de marche du centre ville et du lac. C'est ce qu'ils ont choisi en s'établissant à Magog. Ils ne souhaitent pas se retrouver dans des quartiers moins intéressants plus éloignés (Omerville, rue Chénier) car ce n'est pas ça qui ont choisi en s'établissant à Magog et de plus pour la santé des personnes retraités pouvoir continuer d'habiter à proximité du centre-ville, c'est profitable pour tous le monde. Merci.	6/10/2025 9:31 PM
561	Beau projet, beaucoup d'efforts pour essayer de plaire à tout le monde. Belle vision de la ville, diversité des logements et augmentation de l'offre pour faire descendre les prix. Bravo ! Je suis propriétaire d'un petit immeuble sur la rue John, je serais bien heureux de voir ce projet.	6/10/2025 9:16 PM
562	Super beau projet, c'est rafraîchissant d'avoir de beau projet très bien pensée et solidement fait par de très bon promoteurs. Bravo et au plaisir !!!!!	6/10/2025 9:15 PM

563	Ce projet n'est pas pour le résident magogois moyen. La hauteur de 5 étages n'est pas nécessaire. 3 étages respecterait le plan d'urbanisme et les immeubles environnant. Les logements abordables offerts (3 1/2) ne répondent pas aux besoins des gens qui seront délocalisés, dont 3 familles.	6/10/2025 9:15 PM
564	ce projet n'a pas place dans ce quartier de la ville.	6/10/2025 9:14 PM